

GS/JAGUAR PTO

NOTICE TECHNIQUE

saelen.fr ts-industrie.eu

SAELEN® TS INDUSTRIE®

SOMMAIRE

Déclarations de conformité	4
Attention	5
Garantie	6
Brevet d'invention	7
Préface	8
Emplacement du numéro de série	9
Consignes de sécurité	10 - 12
Pictogrammes	13 - 15
Sécurité de transport	16
Description générale de la machine	17 - 19
Fonctionnement des commandes ameneurs	20
Arbre à cardans	21
Attelage au tracteur	21
Contrôle avant la mise en route	21
Mise en service	22
Consignes pendant le broyage	23
Mise hors service	24
Bio lubrifiant	25
Lubrifiant: types et capacités	26
Périodicité des entretiens machine	27
Points de graissage	28 - 29
Contrôle tension du tapis métallique	30
Contrôle usure tapis et plaque de glissement	31
Prises d'air de ventilation rotor	31
Démontage pour remplacement de couteaux et pastilles de marteaux	32 - 33
Démontage pour contrôle du contre-couteau	34
Réglage de courroies du rotor	35
Réglage chaine transmission du rouleau ameneur	36
PILOT SYSTEM	37 - 45
Réservoir hydraulique	46
La sécurité ouverture cheminée	47
Sécurités d'arrêt d'urgence	48
Capteur inductif	49
Cheminée d'évacuation	50
Dépannage machine	51
Spécifications	52
Branchement hydraulique	53
Schéma hydraulique	54
Schéma électrique	55
Schéma électrique Relay Box et NoStress	56

DECLARATION D'INCORPORATION
de Quasi-Machine

LA SOCIETE **SAELEN**

3 rue Jules Verne
L'Orée du Golf
59790 RONCHIN FRANCE
Tél : 0.820.201.880 - Fax : 0.820.201.990

DECLARE PAR LA PRESENTE QUE LA MACHINE :

Marque : ***SAELEN***
Type : **GS/JAGUAR PTO**

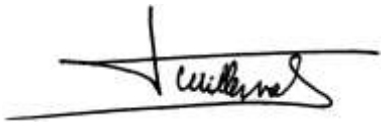
Documentation technique détenue par Mathieu Willerval.

que le produit est en conformité avec les directives Européennes suivantes :

- 2006/42/CE Directive « machine »

Conformément à l'instruction technique SG/SAFSL/SDTPS/2016-700 publiée le 31/08/2016 par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et par le Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait à RONCHIN, le 01 juin 2017



Mathieu Willerval (Ingénieur Fabrication SAELEN)

ATTENTION !

Nos machines sont soumises à un contrôle de qualité strict avant leur livraison.

Étant donné que la machine n'est plus sous notre responsabilité dès son départ de l'usine, un contrôle supplémentaire doit être effectué par le revendeur avant la livraison au client.

Il faut contrôler :
- les détériorations extérieures dues au transport etc.
- la bonne fixation de toutes les vis et les raccords de tuyaux hydrauliques
- le niveau d'huile, d'eau et de carburant
- le contrôle de fonctionnement intégral de toutes les pièces

Ce contrôle est confirmé par un cachet et une signature sur le **bordereau de remise de machine**.
Le droit à la garantie n'est pas valable sans renvoi du bordereau de remise de machine dûment rempli et signé !

De plus, il faut contrôler le bon serrage des pièces après la première utilisation et les points de friction des passages de flexibles hydrauliques !
Fixez directement un rendez-vous avec votre client à ce sujet.
Des inspections régulières doivent être respectées conformément à la présente notice d'utilisation !

Contrôle de qualité – une étape importante pour la satisfaction des clients !
Apportez votre contribution !

Il est strictement interdit d'utiliser la machine si les arrêts d'urgence, les câbles, ou tout autre dispositif de sécurité ou de commande sont détériorés ou non présents

Pour votre sécurité, en cas de casse des câbles latéraux rouges ou des boutons d'arrêt d'urgence, merci de se référer à l'éclaté pièces ou au service pièce de rechange afin de commander les pièces.

Garanties

Règlement des droits à la garantie

A l'entrée de sa Prise De Force, le JAGUAR PTO requiert, avec un boitier standard, une puissance de 45 à 52 cv à 540 RPM ou 45 à 80 cv à 1000 RPM pour un fonctionnement optimum de son système anti-bourrage. ***(Avec l'OPTION Tracteur grosse puissance; 45 à 82 cv à 540 RPM ou 45 à 120 cv à 1000 RPM.)***

Une puissance d'utilisation supérieure rendrait le NoStress inopérant, allant de paire avec une détérioration prématurée de la transmission et du rotor.

Cette garantie ne s'applique pas à un broyeur qui aurait été modifié en-dehors de nos ateliers et qui, selon les normes de SAELEN, serait affecté dans son fonctionnement, sa sécurité et sa longévité, notamment suite à l'emploi d'un tracteur surdimensionné.

Les droits à la garantie conformément aux Conditions générales de vente du fabricant sont valides pour une période d'1 an à partir du jour de la livraison.
Ce qui est déterminant pour le moment du transfert des risques est la date de remise indiquée dans le **bordereau de remise de la machine**. En principe, les droits à la garantie doivent être déclarés au distributeur agréé recevant la livraison. Les pièces mentionnées par celui-ci pour la machine livrée doivent être conservées sans modification jusqu'au règlement final du droit à la garantie revendiquée pour des raisons de conservation de la preuve. Dans le cas de la garantie, la machine portant à réclamation (ou l'ancienne pièce) doit être mise à disposition du fabricant ou du distributeur franco domicile.

Toute modification technique sur les machines et/ou leurs pièces entraînent la perte des droits à la garantie. Il en est de même pour les cas de manipulation non conforme ou de l'utilisation de lubrifiants, et de pièces de rechange ou d'accessoires non autorisés ou non prescrits par le fabricant. Les dommages et les détériorations dus au transport dont la cause provient d'une usure normale après la mise en service de la machine, n'engage en principe aucun doit à la garantie.

La machine livrée doit être soumise aux contrôles visuels obligatoires ou aux inspections prescrites conformément au plan d'entretien existant en fonction des intervalles indiqués. Les droits à la garantie s'éteignent en cas de non-respect des contrôles visuels obligatoires et du plan d'inspection. Une autre condition pour le droit à la garantie est la présentation d'un justificatif complet sur les contrôles visuels obligatoires et les inspections effectués.

Tous les travaux de garantie et d'entretien doivent être effectués par un distributeur **Saelen** homologué.

Il est indiqué que les travaux de garantie dont le montant dépasse la contre-valeur de 150 euros, doivent être clarifiés avec **Saelen** et requièrent son autorisation préalable. Dans ce cas, le fabriquant se réserve le droit de procéder lui-même à la réparation.

La condition sine qua non pour la revendication du droit à la garantie est le renvoi du bordereau de remise de la machine dûment rempli et signé.

Il n'est pas permis de modifier l'équipement et la programmation électronique de quelque façon que ce soit. Toute modification non autorisée pourrait affecter le fonctionnement ou la sécurité et éventuellement, raccourcir la durée de vie de l'équipement.

N'OUBLIEZ PAS D'ENREGISTRER VOTRE MACHINE SINON LA GARANTIE DEVIENT NON VALIDE

www.saelen.fr
Onglet: Services / Garanties

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INPI
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION

Code de la propriété intellectuelle-Livres VI

DECISION DE DELIVRANCE

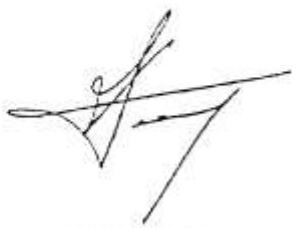
Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle décide que le brevet d'invention n° [redacted] dont le texte est ci-annexé est délivré à :
SAELEN S.N.S. Société anonyme - FR

La délivrance produit ses effets pour une période de vingt ans à compter de la date de dépôt de la demande, sous réserve du paiement des redevances annuelles.

Mention de la délivrance est faite au Bulletin officiel de la propriété industrielle n° [redacted] (n° de publication [redacted]).

Fait à Paris, le [redacted]

Le Directeur général de l'institut national de la propriété industrielle



D. HANGARD

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
SIEGE
26 bis, rue de Saint Petersbourg
75800 PARIS cedex 08
Téléphone : 01 53 04 53 04
Télécopie : 01 42 93 59 30
ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL — CREE PAR LA LOI N° 51-444 DU 19 AVRIL 1951

Préface

Nous vous remercions d'avoir choisi le broyeur multi-végétaux **Saelen**.
Votre broyeur Saelen a été fabriqué avec le plus grand soin et les exigences de qualité les plus strictes. Afin de satisfaire à ces exigences, y compris parmi la plupart des exigences professionnelles, nous vous prions de lire consciencieusement la présente notice d'utilisation et d'observer particulièrement les avertissements et les consignes d'entretien.
C'est uniquement en respectant tous les travaux d'entretien mentionnés dans les intervalles d'entretien prescrits que nous pourront garantir l'intégralité de la garantie du fabricant de votre broyeur **Saelen**.

La notice d'utilisation inclut plusieurs types. Une explication est indiquée dans l'introduction pour savoir comment vous y retrouver rapidement à l'aide des petits pictogrammes.

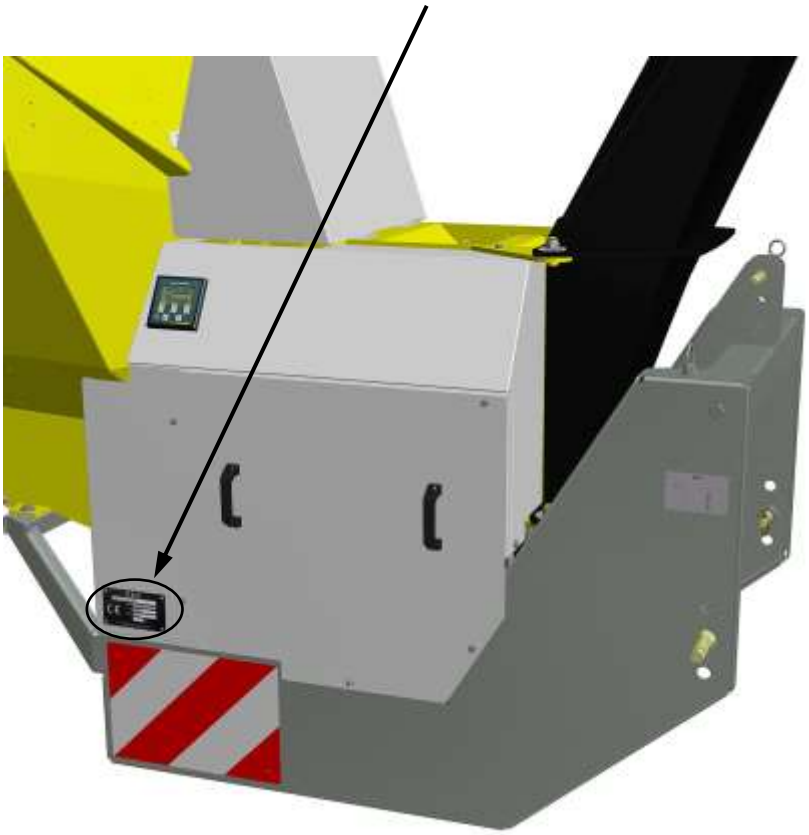




Emplacement du numéro de série

Lorsque vous commandez des pièces de remplacement ou que vous avez besoin de renseignements techniques, veuillez avoir toujours avec vous le numéro de série de votre broyeur GS/**JAGUAR PTO**.

Plaque constructeur



Le N° de série **constructeur SAELEN** comporte toujours un **nombre à six chiffres**

Numéro de série constructeur



Consignes de sécurité

1. La machine doit être utilisée uniquement en toute conformité avec la notice d'utilisation !

2. Il faut également respecter la notice d'utilisation du tracteur pour les machines à prise de force

3. Le relèvement de l'allongement de la tablette d'alimentation *(si elle existe)* doit être effectué uniquement à l'arrêt du rotor de broyage.

4. Les travaux d'entretien, de nettoyage, de réglage et le retrait du dispositif de protection doivent s'effectuer uniquement avec un tracteur à l'arrêt, un contact éteint, une transmission décrochée *(machines PTO)* et des outils à l'arrêt. Retirer la clé de contact du tracteur de sorte qu'un démarrage intempestif devienne impossible.

5. Il faut retirer les corps étrangers mélangés à la matière à broyer, par ex. les pièces en fer, les pierres avant la mise en service de la machine.

6. Contrôler si tous les dispositifs de protection sont posés après un entretien ou une réparation.

7. Le broyeur ne doit pas être mis en service dans des locaux fermés en raison du risque d'intoxication inhérent.

8. Le rotor doit être accessible seulement lorsque qu'il est à l'arrêt complet. Cela signifie que le tracteur est arrêté et le contact est en position 0.

9. Le conducteur de la machine doit s'assurer en engageant sa responsabilité qu'aucune personne tierce ne se trouve dans la zone de travail et de danger.

10. Il faut s'assurer qu'uniquement les pièces de rechange d'origine vérifiées soient utilisées lors des réparations.

11. Uniquement les personnes formées ayant atteint l'âge de 18 ans peuvent manipuler le broyeur.

12. Des chaussures de sécurité et des vêtements serrés ainsi que des gants de travail à manchettes serrées, un casque de protection et des lunettes de protection doivent être utilisés.

13. Le broyeur doit être mis en position adéquate lors du transport :
A) Relever la trappe de la trémie *(si elle existe)* et contrôler si le blocage est enclenché.
B) Basculer le broyeur en position de transport et contrôler si les boulons de sécurité sont enclenchés.
C) Déplacer le canal d'éjection de sorte qu'il ne dépasse pas la machine sur le côté.
D) Relever tous les supports si nécessaire.

14. En cas de conduite sur la voie publique, l'éclairage doit être conforme au Code de la route du pays d'immatriculation.

15. Le broyeur doit être stable lors de son fonctionnement puis arrêté en bascule. Il faut prendre ensuite une mesure de sécurité propre à maintenir celui-ci à l'arrêt.

16.
a) Les broyeurs à moteur à un essieu sont tirés par des véhicules tracteurs, un frein d'immobilisation peu être actionné s'ils en sont équipés.
S'ils sont dépourvus de freins , des cales d'immobilisation livrées avec les machines doivent être utilisées.

b) En mode sans véhicules tracteurs, les supports (roue Jockey à l'avant et béquille à l'arrière) doivent être abaissés.

17. Pour des raisons de sécurité, une distance minimale de 10 mètres à partir de la machine jusqu'à l'éjection doit être respectée. **L'éjection doit toujours être manipulée par le personnel opérateur**.

18. L'insertion des mains dans l'ouverture d'alimentation est autorisée uniquement lorsque le moteur est arrêté et le rotor de broyage est à l'arrêt moteur arrêté.

19. La pression de service autorisée réglée en usine ne doit pas être modifiée.

20. Uniquement les troncs atteignant un diamètre déterminé de **16 cm** peuvent être traités avec le broyeur.

21. Le système hydraulique doit être soumis à une vérification professionnelle chaque année. Les flexibles hydrauliques doivent être changés tous les 5 ans.

22. Lors du chargement du broyeur, ne pas tenir la trémie d'alimentation. Pour introduire les pièces courtes ou le bois arbustif, utiliser uniquement des bâtons en bois stables ou d'autres outils en bois. Nos broyeurs ne peuvent êtres utilisés qu'en chargement manuel. Ne jamais utiliser de chargement mécanique (grappin).
Ne pas se déplacer dans la zone d'éjection.

23. Effectuer un contrôle de fonctionnement quotidien avant la mise en service, en particulier le dispositif de sécurité (**serrage de la timonerie d'attelage**, verrouillage capots, contacteurs de sécurité accès cheminée). La capacité de fonctionnement et la bonne fixation des couteaux et marteaux doivent également êtres contrôlées.

24. L'opérateur doit être instruit en détails avant la mise en service.

25. Le rotor de broyage doit être accessible seulement lorsque qu'il est à l'arrêt complet et que le moteur d'entraînement est éteint.

26. Dangers des projections. Il faut prendre en compte que des pièces comme les plaquettes de bois peuvent être projetées hors de la trémie dans la zone de travail. Une protection individuelle doit toujours être portée. La commande doit être effectuée sur le côté de la trémie.

27. Attention dans les terrains en pente. Le conducteur de la machine doit s'assurer que celle-ci soit immobilisée en toute sécurité et qu'elle reste stable pendant le travail.

28. La machine doit être uniquement chargée avec du bois. Veiller à ce qu'aucune pierre ou aucune pièce métallique ne pénètre dans la machine.

29. La machine ne peut en aucun cas servir à transporter des matériaux ou des personnes.

30. La machine ne peut pas servir à pousser ou tirer quoi que ce soit.

31. Avant de toucher au circuit électrique, il faut toujours déconnecter le câble relié à la prise du tracteur.

32. Les travaux doivent être effectués par un **technicien qualifié.** Tous les travaux de montage, de démontage et/ou d'entretien particulier doivent être effectués par un distributeur agréé.

33. Dans la trémie d'alimentation, prendre garde de ne pas rester accroché par des vêtements amples aux aspérités formées par les dents d'entrainement du tapis d'amené.

34. Nettoyer régulièrement la bavette de protection
anti-rejets de manière à ce qu'elle reste transparente.

35. De façon systématique, remplacer les vis serrées au couple à chaque changement lors de la maintenance. Ne jamais réutiliser une vis qui a déjà été serrée au couple.

Pictogrammes

Port obligatoire des lunettes de protection et d'un casque !



Porter des gants de protection à manchettes serrées !



Porter des chaussures de protection !



Toucher les pièces de la machine uniquement lorsque celles-ci sont à l'arrêt complet !



Maintenir une distance suffisante avec les pièces de la machine en rotation !



Pictogrammes

Ne jamais ouvrir et retirer les dispositifs de sécurité en fonctionnement !



Lire la notice d'utilisation avant toute mise en service !



Ne pas rester dans la zone d'éjection avec une machine en fonctionnement ! Zone de dangers



Éteindre le moteur avant les travaux d'entretien et de réparation et retirer la clé !



Attention rouleau happeur.

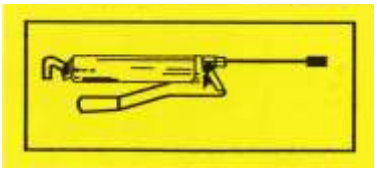
Ne jamais monter dans la trémie moteur en fonctionnement.



Huile hydraulique à utiliser : HV46



Point de graissage



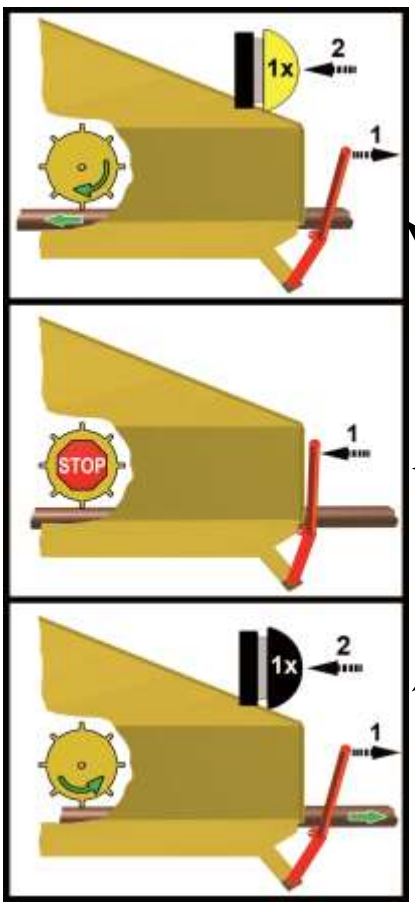
Le niveau sonore de la machine au travail n'excède pas la norme affichée sur l'autocollant de la machine



STOP rotation ensemble rouleau ameneur/tapis métallique







<u>Commandes en rotation du rouleau ameneur</u>

Broyage des matières (marche avant **au régime maxi**)

Arrêt en rotation des rouleaux ameneur

Dégagement des matières (marche arrière)

Sécurité de transport

1) Assurez-vous de suivre les lois émises par le code de la route en vigueur.

2) Assurez-vous que votre équipement est toujours muni de feux de signalisation propres et fonctionnels

pour les autres conducteurs.

3) Diminuez votre vitesse sur les chemins et les surfaces cahoteux.

4) Vider et nettoyer complètement la trémie de tous résidus de branchage

5) Orienter au maximum la cheminée en position avant et abaisser au maximum la casquette de cheminée

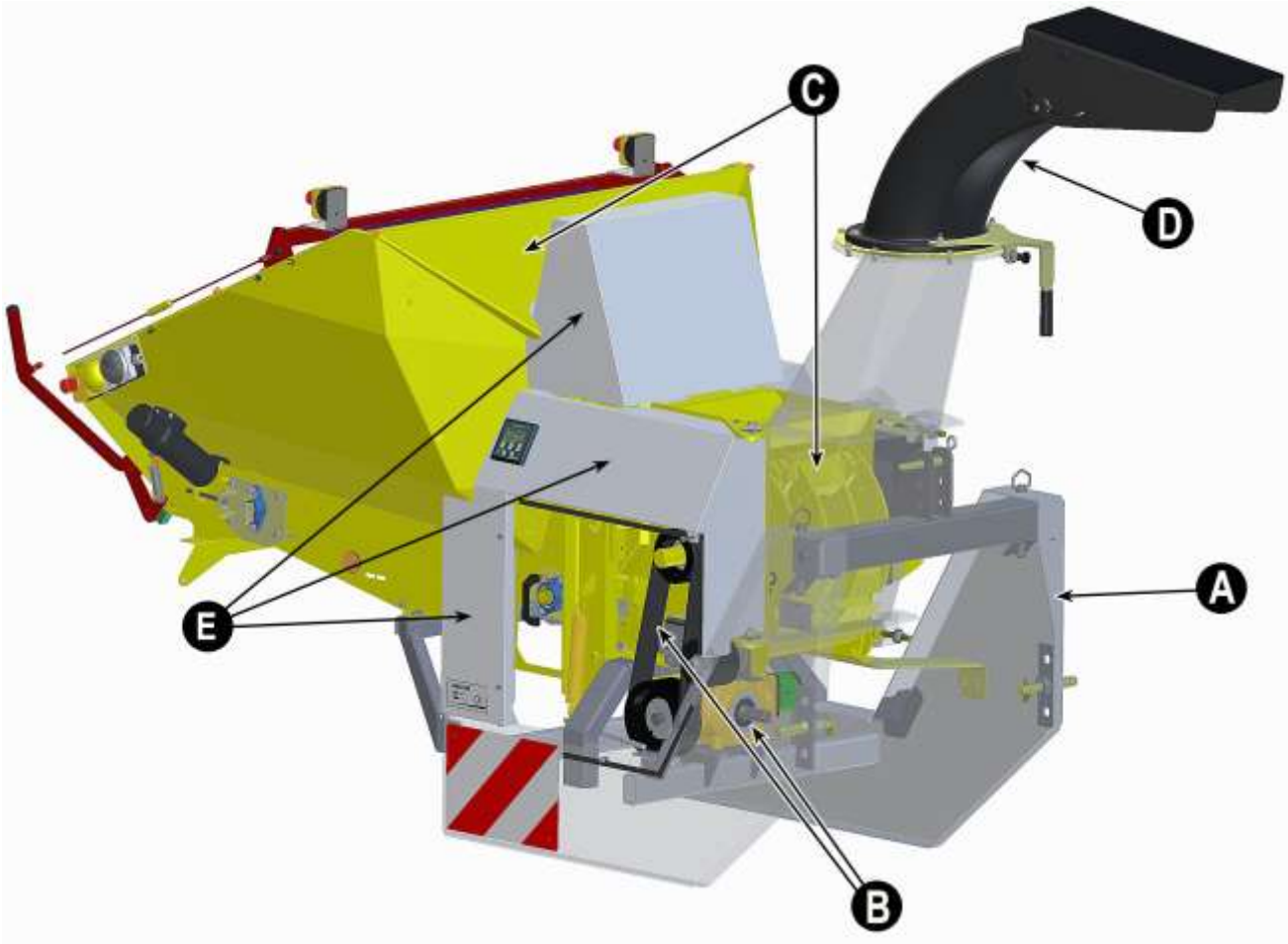
6) Prenez garde à l'encombrement et au porte à faux de votre machine lorsque vous tournez.

DESCRIPTION GENERALE DE LA MACHINE

Le broyeur multi végétaux GS/**JAGUAR PTO SAELEN** est destiné au broyage des végétaux et des branches jusqu'à **180 mm** de diamètre.

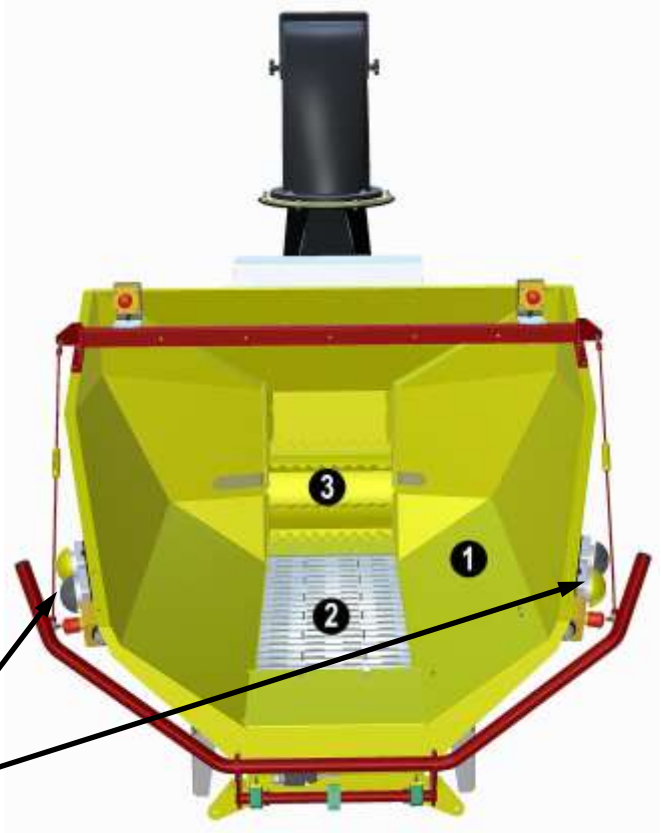
La machine comprend les éléments principaux suivant:

(A) : le châssis
(B) : la transmission
(C) : la cellule de broyage
(D) : la cheminée d'évacuation
(E) : les carters de protection



A. Le chassis.
Le chassis du broyeur sert de support aux divers composants du **JAGUAR**. Il permet le transport de la machine.

B. La cellule de broyage.
Elle est composée d'une trémie d'alimentation **(1)**, d'un tapis métallique **(2)**, d'un rouleau ameneur **(3)** portant des barres crénelées et d'un rotor qui broie la matière.



Tapis et rouleau ameneur:

Ils entrainent à vitesse constante la matière vers le rotor de broyage. Un système anti-bourrage les arrêtes quand la vitesse du rotor descend à trop bas régime (bourrage au niveau du broyage), ils se remettent en rotation automatiquement quand le rotor a retrouvé une vitesse suffisante pour broyer correctement.

Ils peuvent êtres actionnés dans les deux sens de rotation (marche avant et arrière) à l'aide des poussoirs de commandes **jaune** et **noir** se trouvant sur le coté gauche de la trémie. Leurs vitesses de rotation est réglable à l'aide de la molette **(4)** située sur le coté gauche selon l'importance du diamètre de la matière à broyer.



Rotor de broyage:

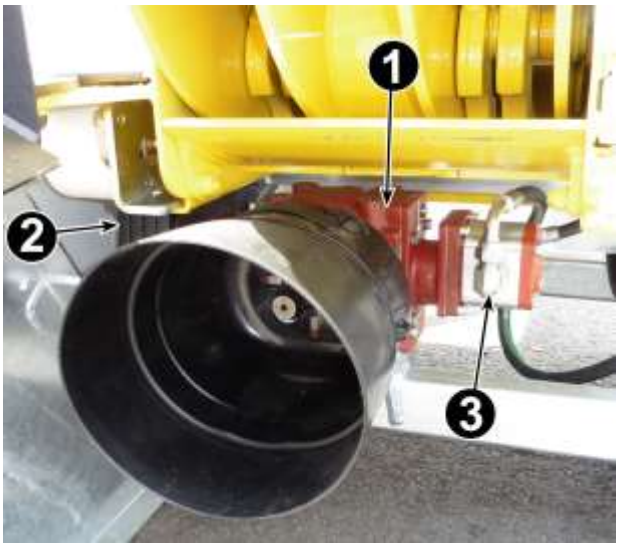
Pièce maîtresse de la machine, celui-ci broie la matière amenée par le rouleau ameneur. Il se met en rotation en accélérant le moteur et tourne en continu.
Sa vitesse est fixe.



C. La transmission.

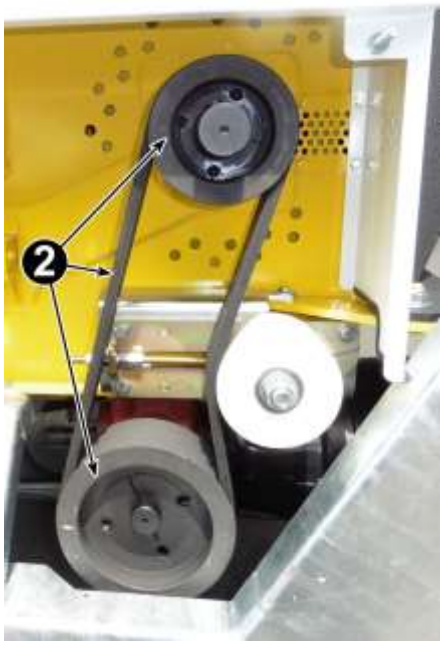
L'énergie nécessaire fournie par la prise de force **540 Tr/mn** du tracteur pour faire tourner le rotor est assurée par l'intermédiaire d'un boîtier renvoi d'angle **(1)** et d'un ensemble de poulies et courroies **(2)**.

La pression hydraulique nécessaire à la rotation du rouleau ameneur est fournie par la pompe hydraulique **(3)** du broyeur.





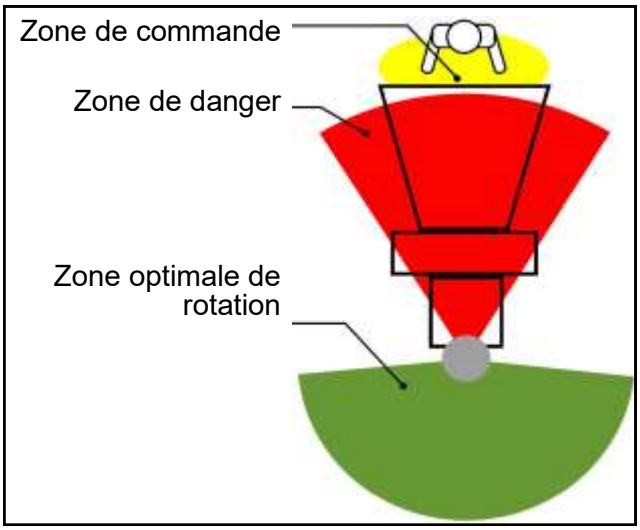
ou en OPTION 1000 Tr/mn si la machine est sortie d'usine avec l'autocollant 1000 Tr/mn PTO apposé et les poulies adéquates à cette vitesse.



D. La cheminée.

Celle-ci permet l'évacuation des copeaux, sa partie supérieure et orientable horizontalement sur 180°. Sa casquette est réglable en inclinaison verticale.

Remarque :
Des résidus de plaquettes de bois peuvent être éjectés lors de la mise en route du broyeur.



Une sécurité électrique arrêtent l'ensemble tapis/rouleau ameneur si l'on ouvre la cheminée pour accéder au rotor de coupe

E. Les carters

Un ensemble carters protège les organes en mouvement de la machine permettant à l'utilisateur de travailler en toute sécurité.

Des outils sont nécessaires pour leurs déposes/reposes.

FONCTIONNEMENT DES COMMANDES D'AMENEURS

Le **JAGUAR** est équipé d'un distributeur hydraulique à commande électrique actionné par deux boutons poussoirs 'champignons' à l'arrière de chaque coté de la trémie pour les marches avant et arrière et une barre de commande rouge "main courante" pour la mise à l'arrêt de l'ensemble rouleau ameneur / tapis.

NB: pour que l'ensemble rouleau ameneur / tapis tourne en marche AV le régime moteur doit être au maximum

COMMANDE MARCHE AVANT:

1: Pour pouvoir actionner le rouleau en marche AV la main courante rouge doit être tirée en position AR
2: Appuyer sur le bouton poussoir **jaune** pour actionner le rouleau en marche AV

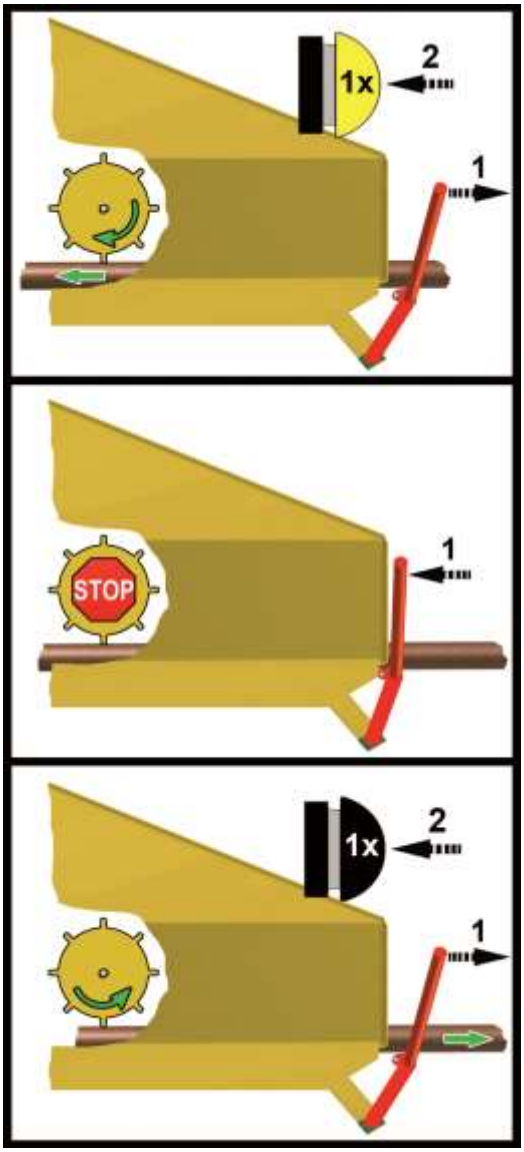
COMMANDE D'ARRET AMENEUR:

1: Pousser sur la main courante rouge pour arrêter le rouleau ameneur

COMMANDE MARCHE ARRIERE:

1: Pour pouvoir actionner le rouleau en marche AR la main courante doit être tirée en position AR
2: Appuyer sur le bouton poussoir **noir**

NOTA: L'ameneur peut être commandé directement de la marche AV à la marche AR sans passer par la main courante rouge



ARBRES A CARDANS

La transmission à cardan comprend une roue libre et un limiteur de couple.

La roue libre sert à la sécurité de la transmission du tracteur.
Le régime de l'arbre à cardans ne doit pas être supérieur au régime mentionné sur la plaque signalétique (autocollant).

Remarque : Les arbres à cardans doivent être utilisés uniquement jusqu'à un angle de diffraction de 10 ° maximum !
Des arbre à cardans grand-angles sont requis pour un angle de diffraction compris entre 10° et 35° !

Les machines à transmission par prise de force avec une puissance de tracteur plus importante présentent le risque d'une surcharge. Le gros moteur du tracteur maintient son régime mais aussi celui du disque de hachage. Le dispositif électronique NoStress ne réagit pas étant donné qu'aucune baisse de régime ne se produit et donc le disque hacheur est surchargé (dommages sur la transmission, rupture de l'arbre d'entraînement).

ATTELAGE SUR LE TRACTEUR

Lors de l'attelage sur le traceur, il faut veiller à ce qu'aucune personne ne se trouve entre la machine et le tracteur => risques d'écrasement. Il faut veiller à ce que le bras supérieur d'attelage et les deux bras inférieurs soient sécurisés avec des boulons et des goupilles fendues abattantes. Lors de l'attelage de l'arbre à cardan, il faut veiller à ce que celui -ci soit bien superposé dans ses tubes profilés. De plus, il faut également veiller à ce que les broches de sécurité soient enclenchées dans leur logement ! **Si ces consignes de sont pas respectées, il y danger de mort par des pièces en projection !** De plus, il a y risque de détérioration de la transmission sur le tracteur et sur la machine ! En dernier lieu, le connecteur électrique doit être raccordé afin que la machine soit alimentée en courant.
Le conducteur doit faire attention à ce que les charges sur essieux autorisées du tracteur soient respectées.
De plus, le conducteur doit veiller à ce que la machine ait un ballast correct (poids suffisant sur les roues avants). Si ces consignes ne sont pas respectées, il se peut que le tracteur n'ait plus les aptitudes escomptées dans les virages.

CONTROLE AVANT LA MISE EN ROUTE

Chaque opérateur doit lire et bien comprendre toutes les inscriptions et doit prendre les mesures de sécurité décrites dans cette section et ce pour un fonctionnement sûr et efficace du broyeur. Une liste de contrôles avant l'utilisation est fournie à l'utilisateur. Il est important d'en tenir compte pour la sécurité de tous ainsi que pour le maintien en bon état de la machine.

Avant d'utiliser la machine les points suivants doivent être vérifiés:
1) La machine est-elle suffisamment lubrifiée suivant le plan de graissage indiqué dans le manuel d'utilisation.
2) Contrôler le niveau d'huile du circuit hydraulique.
3) Assurez-vous que les capots soient bien fermés.
4) Le broyeur ne doit pas être mis en service dans des pièces mais à l'air libre en raison du risque d'intoxication par le moteur du tracteur et par la poussière de bois du broyeur.
5) Après le réglage et le blocage de cheminée et de la casquette d'éjection, seul le personnel opérateur est habilité à modifier leurs positions.
6) La rampe de signalisation fonctionne t'elle correctement

Fonctionnement

A l'entrée de sa Prise De Force, le JAGUAR PTO requiert, avec un boitier standard, une puissance de 45 à 52 cv à 540 RPM ou 45 à 80 cv à 1000 RPM pour un fonctionnement optimum de son système anti-bourrage. ***(Avec l'OPTION Tracteur grosse puissance; 45 à 82 cv à 540 RPM ou 45 à 120 cv à 1000 RPM.)***

Une puissance d'utilisation supérieure rendrait le NoStress inopérant, allant de paire avec une détérioration prématurée de la transmission et du rotor.

ATTENTION !

Si pour une raison inconnue le broyeur a de la difficulté à broyer la matière, et que vous devez l'arrêter: **ne pas remettre en marche le moteur sans en avoir éliminé la cause et dégager la matière hors du volant de hachage !!!**

Veillez à ce que la machine soit posée au sol avant utilisation.

Positionner le levier de régime de rotation de prise de force du tracteur sur 540 RPM (Tr/mn) (voir survitesse page 40) **ou en OPTION 1000 Tr/mn si la machine est sortie d'usine avec l'autocollant 1000 Tr/mn PTO apposé (poulies montées adéquates à cette vitesse.**



ATTENTION !

Pour que le rouleau ameneur puisse tourner en marche AVANT, il faut impérativement que le câble électrique du broyeur soit connecté au tracteur par la prise d'éclairage 7 ou 13 plots, allumer les veilleuses et être au régime maxi.



1) Brancher le câble électrique d'alimentation au tracteur
2) Allumer les veilleuses
3) Vérifier le fonctionnement du bouton coup de poing et de l'anti-bourrage "NoStress"
NB: le coup de point d'arrêt d'urgence coupe l'alimentation hydraulique de l'ameneur et l'alimentatiion du Pilot System
4) Vérifier que la casquette à l'extrémité supérieur de la cheminée soit ouverte.
5) Embrayer **progressivement** la prise de force du tracteur.
6) Accélérer le régime moteur pour l'amener à sa vitesse maximum.
7) Actionner la marche avant ameneur en appuyant sur le **bouton jaune**
(voir fonctionnement Pilot System **page 40**)
8) Adapter la vitesse du rouleau ameneur en agissant sur la molette de réglage du distributeur afin de garder une vitesse d'ameneur raisonnable.
9) Commencer le broyage.



Insertion du matériel et manipulation

CONSIGNES PENDANT LE BROYAGE

Il faut veiller à la bonne stabilité du personnel opérateur !

Poser les fourragères dans le fond de la trémie et les introduire avec l'extrémité la plus grosse (branche) dans le cylindre d'introduction (scier en biais le bois à l'extrémité).

Dès que ceux-ci ont absorbé le matériau, se placer sur le côté car des éjections peuvent se produire en raison des irrégularités de la branche.

Le matériau inséré est broyé automatiquement et projeté dans la direction (distance) dans laquelle la cheminée d'éjection a été réglé au préalable.

Après l'insertion du matériau, il faut également faire attention à l'éjection des branchages et régler à nouveau la direction d'éjection si nécessaire. La distance d'éjection est contrôlée par la casquette d'éjection .

Lors du broyage des déchets d'ébranchage, des bûchettes et du bois mort, on empêche la formation de projectiles car les matériaux sont en principe insérés les uns à côté des autres dans le sens de la longueur et introduit dans la goulotte d'alimentation.

Si l'introduction ne se produit plus (bouchage par trop de matériel ou par des fourches) appuyer sur le bouton de commande marche arrière **Noir** (l'ameneur tourne en arrière) et le matériel à broyer est repoussé. Couper la quantité de matériau en petits morceaux, scier la fourche et relancer l'alimentation.

La trémie peut être nettoyée à l'aide d'un élément en bois.

Attention **:**

Ne pas toucher la trémie lorsque la machine est en fonctionnement. Si nécessaire, introduire les petites branches à l'aide d'un bâton ou d'un poussoir en bois ! Ne jamais introduire le matériau à broyer dans la trémie avec un bâton ou un poussoir métallique. Il est également interdit de rester dans la zone de danger ! Si le bois est robuste ou dur, il est judicieux de réduire la vitesse de rotation du rouleau ameneur si le régime du moteur du tracteur accuse une baisse afin que le moteur puisse de nouveau atteindre son régime nominal.

En cas de bouchage dans la zone du canal d'éjection, la cheminée peut être ouverte uniquement après l'arrêt du rotor de coupe et du moteur d'entraînement et le bois coincé peut être dégagé avec un outil adapté.

Émissions de bruits

Le broyeur produit une puissance acoustique garantie selon la directive 2000/14/CE estimée à :

Type	Puissance acoustique LWA [dB]	Niveau de pression acoustique [dB(A)]
JAGUAR PTO	124	122



MISE HORS SERVICE

1) **Laisser le broyeur se vider pendant quelques minutes pour bien éliminer les résidus de matières devant le rouleau ameneur et dans le corps de broyage, ce qui pourrait bloquer le rotor lors du démarrage suivant.**

2) Pousser vers l'avant la barre de commande pour arrêter l'ensemble rouleau ameneur / tapis



3) Remettre le moteur du tracteur au régime de ralenti.

4) Débrayer la prise de force du tracteur.

5) Arrêter le moteur du tracteur.

DÉTELAGE

Le broyeur doit être mis en stationnement uniquement sur un sol plat et fixe. Un support incliné et mou peut provoquer le renversement du broyeur.

Décrocher la chainette de sécurité de la protection cardan, désaccoupler la transmission de la prise de force du tracteur. Désaccoupler les bras et 3e point d'attelage .



BIO LUBRIFIANTS POUR REDUIRE LES RISQUES DE POLLUTION

Les broyeurs **SAELEN** entrent déjà naturellement de par leur fonction dans le cycle de développement durable: le broyat obtenu pouvant être utilisé en compostage, en paillage ou pour le chauffage.

Forêts, parcs, chantiers à proximité d'un plan ou cours d'eau,…, les broyeurs **SAELEN** interviennent souvent dans des milieux naturels présentant des risques directs pour l'environnement en cas de fuite ou de perte accidentelle de lubrifiant hydraulique.
C'est pourquoi **SAELEN** adopte une démarche éco-responsable en équipant ses broyeurs de **lubrifiants hydrauliques biodégradables qui associent protection de l'environnement et hautes performances** en remplacement des huiles et graisses traditionnelles.

Conforme à la loi d'orientation agricole N°2006-11 élaborée et publiée au journal officiel du 06/01/2006.

Les + des Bio Lubrifiants :

-Prévention du risque de pollution de l'environnement
- Biodégradabilité élevée
- Non toxiques (à base de Colza et Tournesol)
- Renouvelables
- Indice de viscosité très élevé
- Pouvoirs anti-usure, anti-corrosion et anti-oxydant renforcés
- Sécurité accrue pour l'utilisateur
- Longévité accrue du matériel
- Faible volatilité



SECURITE D'ENTRETIEN

1) Caller la machine, enlevez la clé de contact et attendez que toutes les pièces mobiles se soient immobilisées avant de procéder à l'entretien ou à la réparation.
2) Assurer vous de bien réinstaller tous les écrans protecteurs après l'intervention.

Toutes les machines son testées avant de quitter l'usine de production. Le réservoir hydraulique est rempli jusqu'au repère supérieur de l'indicateur de niveau avec de l'huile hydraulique lors de la livraison. Après 150 heures de service, le filtre doit être changé. Ensuite, le changement s'effectue en fonction du plan d'entretien. La première inspection est une partie intégrante des conditions de la garantie.
Seul le personnel formé est habilité à effectuer les travaux d'entretien et de réparations.
La notice d'utilisation du fabricant de moteurs doit être respectée pour l'entretien du moteur.
Les paliers sont déjà lubrifiés lors de la livraison et la transmission est remplie avec de l'huile. Il est recommandé d'effectuer une vérification avant la mise en service de la machine.

LUBRIFIANT capacités:

Huile hydraulique: 15 l

Huile du boitier : jusqu'au niveau

LUBRIFIANT préconisé:

1) Graisse pour les marteaux du rotor:
Utilisez **impérativement** une graisse résistante à l'eau et extrême pression NLGI 2
"SAELEN BIOPLEX "

2) Graisse pour les roulements, chaîne de transmission et organes divers:
Utilisez une graisse SAE multi purpose de haute performance et extrême pression (EP).
"SAELEN BIOPLEX "

3) Huile hydraulique:
Utilisez une huile de grade AFNOR NFE 48603 Types HV iso VG 46
"MINERVA BIO HYDRO 46 "

4) Huile de boitier:
Utilisez une huile de grade ISO VG 150 ou SAE90EP

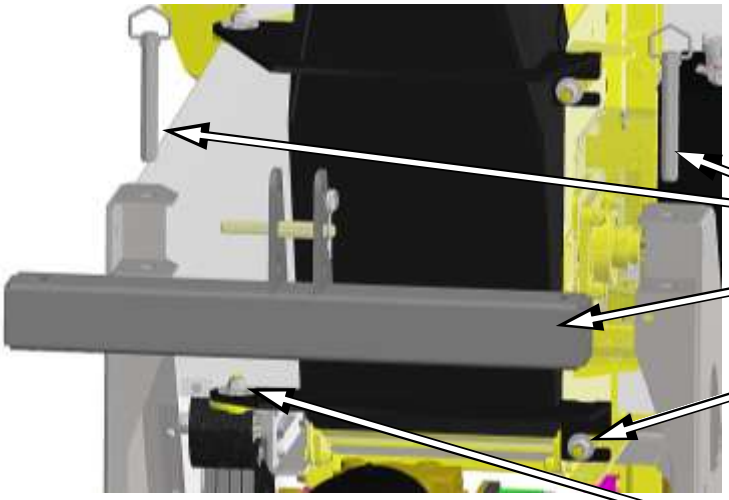
PERIODICITE DES ENTRETIENS MACHINE

Nbre d'heures	Opérations
Journellement	**-Contrôle serrage des axes d'attelages** **-Contrôle fonctionnement sécurités coups de poing et main courante rouge** -Contrôle éclairage
La 1ere fois après 4h	-Contrôler serrage correct de toutes les vis de fixation -Contrôler tension courroies de transmission rotor -Contrôle tension tapis métallique
Toutes les 15h	-Graissage des marteaux du rotor et contrôle des bagues d'usure
Toutes les 50h	-Contrôler tension courroies de transmission rotor -Les premières 50h, contrôle serrage des 8 vis de paliers de rotor -Contrôle des couteaux et marteaux -Graissage des deux roulements de rotor -Contrôle propreté de la prise d'air sous le rotor -Vérifier et supprimer enroulement de branchage autour des axes de roule-ments et moteurs hydrauliques -Graissage du roulement de rouleau ameneur -Contrôle du niveau d'huile hydraulique -Contrôle tension tapis métallique -Remplacement de l'huile hydraulique du boitier de transmission
Toutes les 150h	-Graissage roulements des rouleaux AV et AR du tapis métallique -Remplacement filtre à huile hydraulique **la première fois** puis tous les 500 heures (ou tous les 2 ans) -Graissage chaine d'entrainement rouleau ameneur -Contrôle usure du contre-couteau
Toutes les 300h	-Contrôle usure tapis et plaque de glissement
Toutes les 500h	-Remplacement de l'huile hydraulique (ou tous les 2 ans) -Remplacement du filtre hydraulique de retour (ou tous les 2 ans) -Remplacement de la crépine d'aspiration huile hydraulique

POINTS DE GRAISSAGE



Procédez au graissage et à l'entretien de la machine moteur du tracteur arrêté et clé de contact retirée



GRAISSAGE DES MARTEAUX:

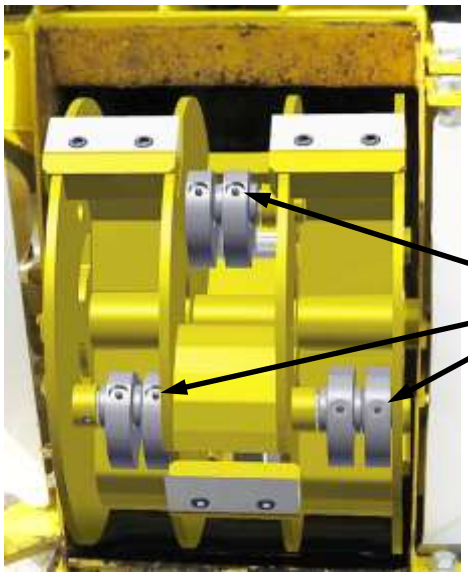
Pour accéder au rotor:

-Déclipser et retirer les deux broches.

-Retirer la traverse de 3eme point.

-Desserrer les écrous supérieurs et inférieurs de fermeture cheminé (clé de 24).

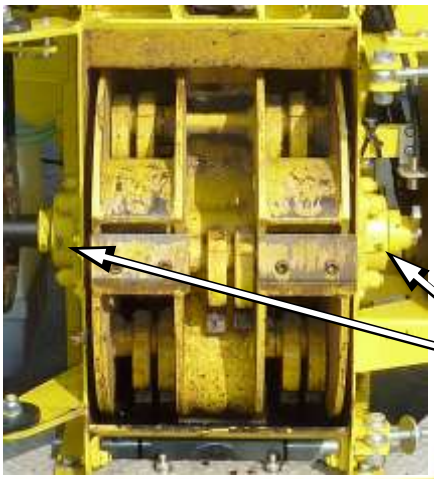
-Ouvrir la cheminée d'évacuation en la faisant pivoter sur ses deux charnières.



-Nettoyer les logements de graisseurs au dos des marteaux à l'aide d'un petit tournevis ou d'une soufflete.

-Graisser les 12 marteaux.

Note: Ne pas graisser excessivement; ~2 coups de pompe par graisseur suffisent.
***Un graissage excessif entrainerait lors de la rotation du rotor, une centrifugation de l'excédent de graisse contre la paroie interne de la cheminée et un mauvais* glissage de la matière broyée).**

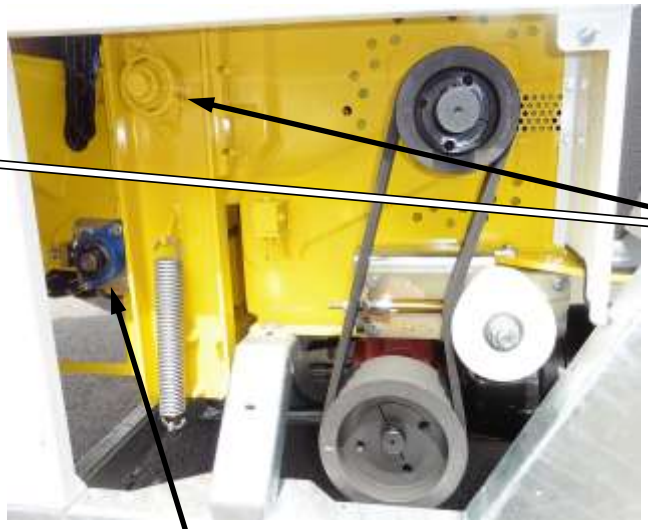


GRAISSAGE DES ROULEMENTS DE ROTOR

POINTS DE GRAISSAGE







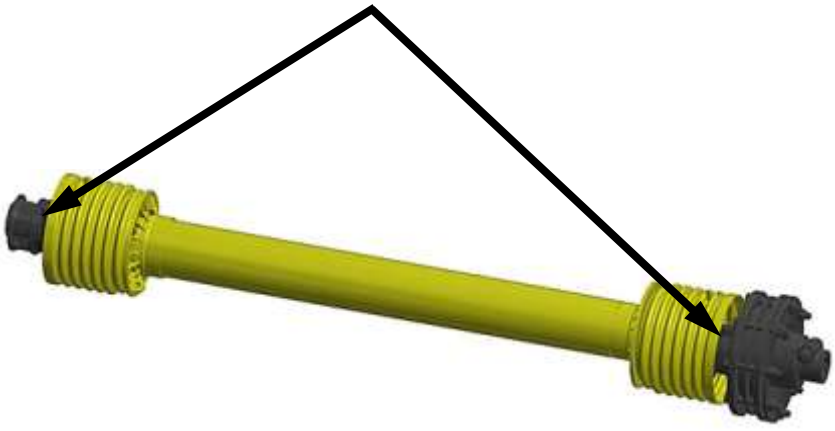
GRAISSAGE DES PALIERS GAUCHE ET DROIT DU ROULEAU AMENEUR

GRAISSAGE DU PALIER AVANT DE TAPIS

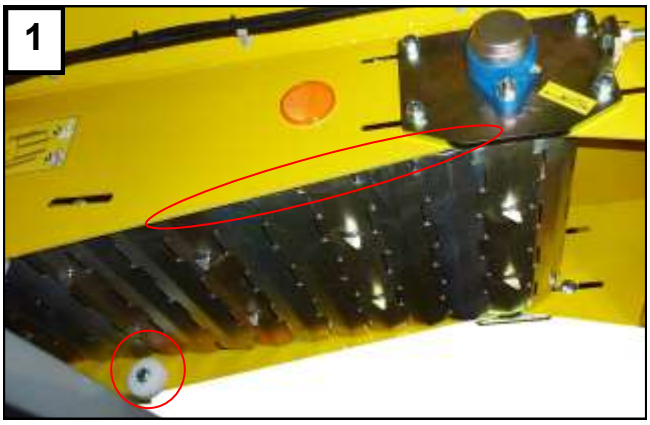


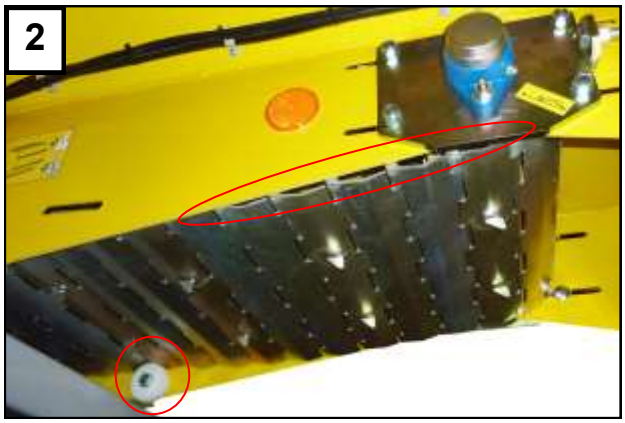
GRAISSAGE DES DEUX PALIERS DU ROULEAU ARRIERE TAPIS

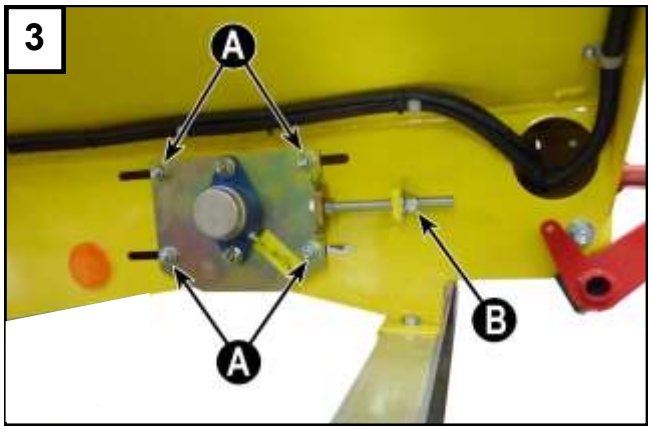
GRAISSAGE CARDANS DE PRISE DE FORCE

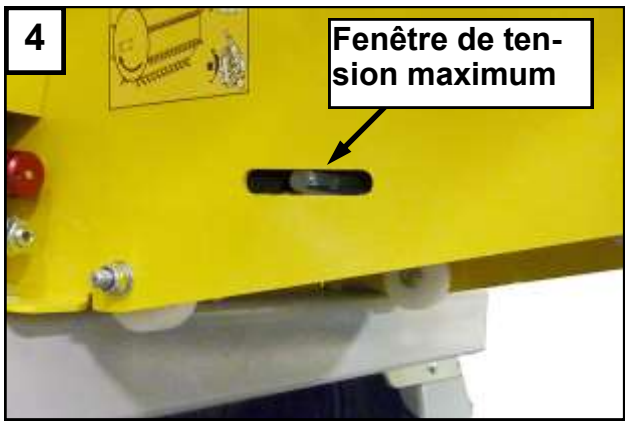


CONTRÔLE TENSION DU TAPIS MÉTALLIQUE









Suite au "rodage" du tapis, vérifier sa tension la première fois au bout de 4h, puis régulièrement toutes les 50h.

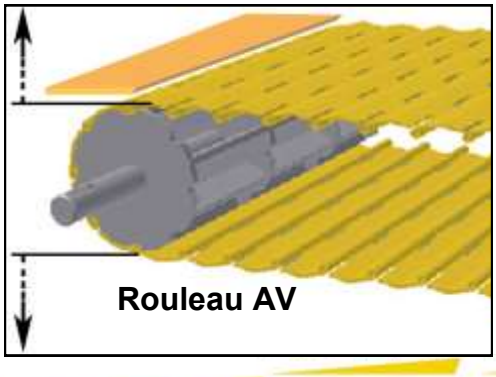
1 Tapis suffisamment tendu

2 Tapis détendu

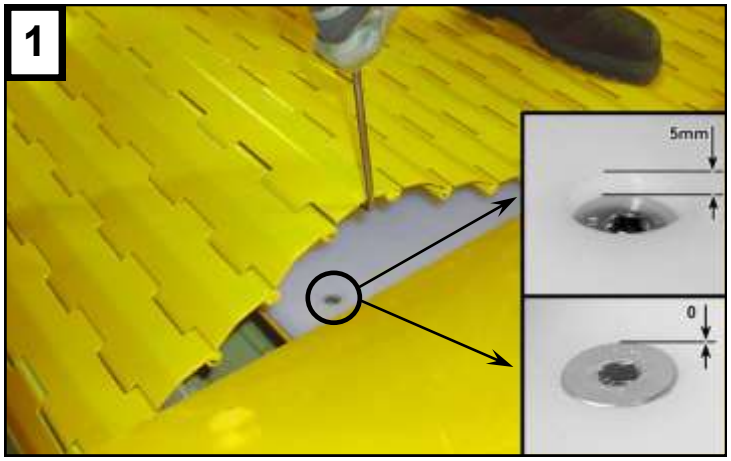
3 Pour tendre le tapis, desserrer de chaque coté les quatre écrous repères **(A)** et serrer simultanément les tendeurs **(B)** de manière à ce qu'une charnière de tapis se trouve centrée dans la fenêtre de tension maximum (voir photo **4**). Resserrer les vis **(A)**. Après tension, faire tourner le tapis plusieurs tours en AV et en AR pour s'assurer qu'il reste bien en ligne.

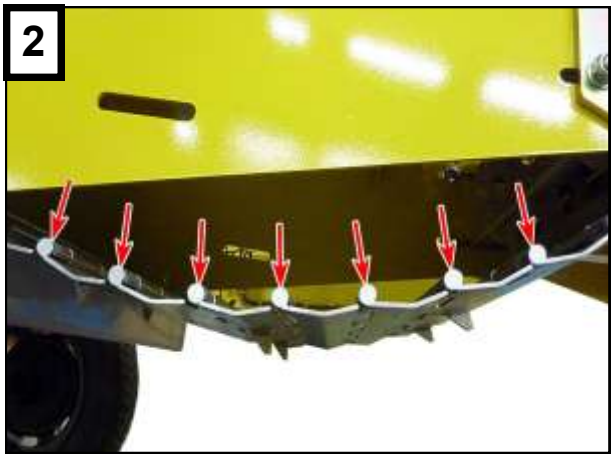
<u>Nota</u>: Ne pas tendre exagérément; le bon engrènement entre le rouleau entraîneur et le tapis ne nécessite pas une tension excessive. Utiliser la fenêtre de tension maximum (photo 4).

<u>Nota</u>: Éviter de broyer des racines chargées de terre. Celle-ci en passant entre les lames du tapis peut s'agglomérée dans le rouleau AV d'entraînement. Le rouleau peut alors augmenter de diamètre et se bloquer.



CONTRÔLE USURE TAPIS ET PLAQUE DE GLISSEMENT



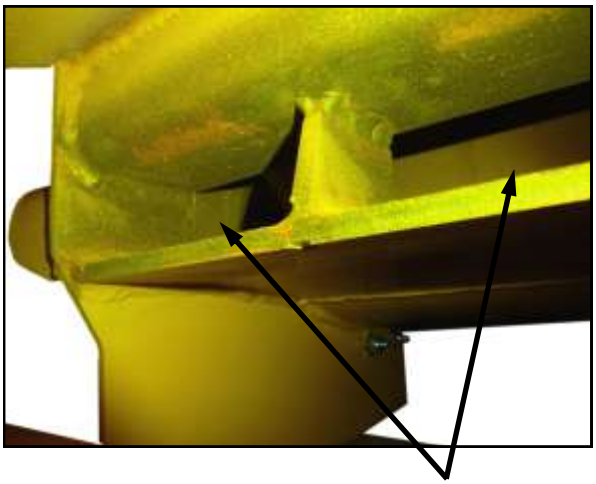


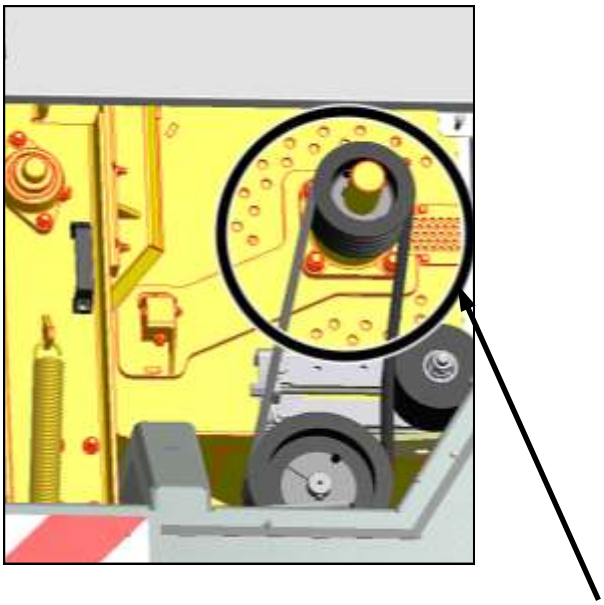
Pour vérifier l'usure du tapis et de la plaque de glissement auto lubrifiée en polyéthylène, détendre à fond le tapis, le soulever avec un crochet et vérifier:

1 l'épaisseur de la plaque au dessus de ses quatre vis de fixation

2 l'usure des barrettes de tapis

PRISES D'AIR DE VENTILATION ROTOR





Le **JAGUAR** possède une prise d'air supplémentaire sous le rotor en plus des deux habituelles de chaque coté pour améliorer la ventilation du rotor afin d'optimiser l'éjection des matières broyées en sortie de cheminée.

Contrôler régulièrement la propreté des trois prises d'air afin d'optimiser la ventilation et l'éjection des matières broyées.

DEMONTAGE POUR REMPLACEMENT DES COUTEAUX ET PASTILLES DE MARTEAUX

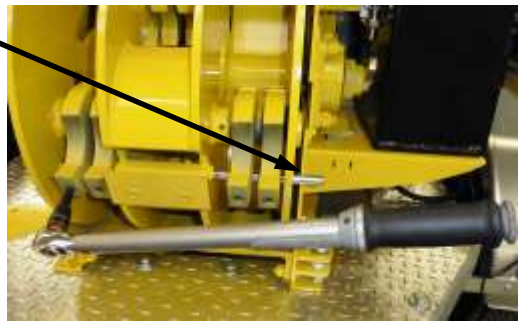
Pour cette intervention il est impératif de retirer la clé de contact du tracteur

Outil pour blocage rotor



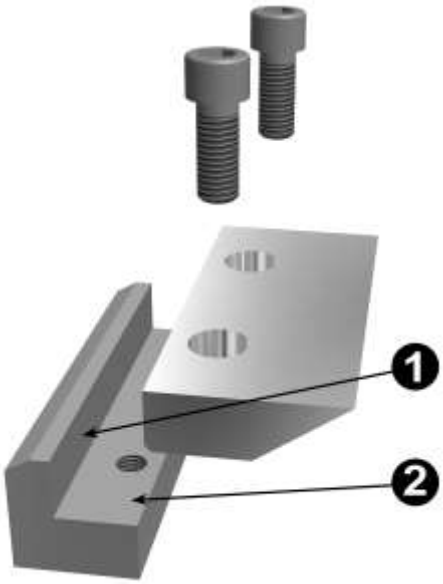


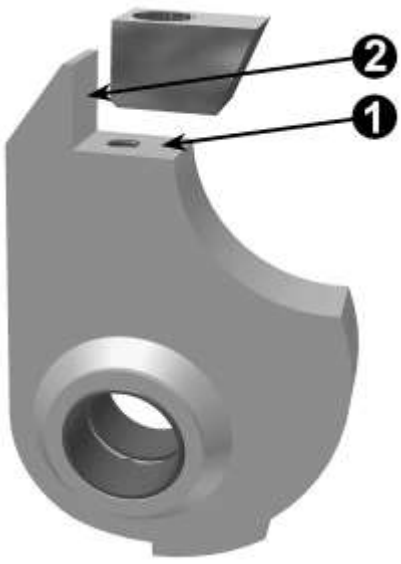
Desserrage vis couteaux et marteaux



Serrage vis couteaux et marteaux: 157 N.m.

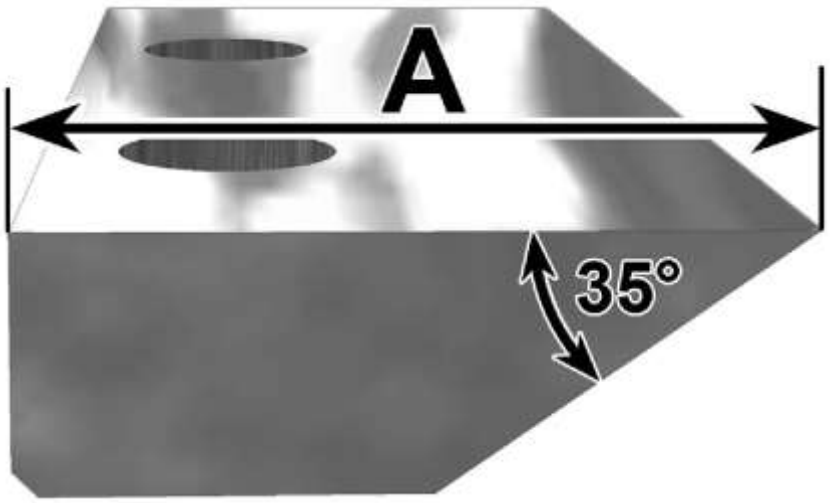
- Les vis 6 pans creuses de maintient des couteaux et des pastilles de marteaux sont montées en usine sans frein-filet au couple de **157 N.m (16 M.kg)**. Pour leur démontage, utiliser une clé adaptée et en bon état.
- Ouvrir la cheminée comme indiqué page 28.
- Retirer toutes les vis des couteaux et des pastilles, (lors du remontage, n'utilisez que des **vis neuves classe 12.9).**
- Nettoyer les faces d'appui; sièges **(1)** et talons **(2)** des couteaux et des pastilles de marteaux.





-Remonter des couteaux affûtés de poids identiques ou neufs.

IMPORTANT: L'affûtage doit être effectué par un professionnel sur une machine spécialement adaptée pour cela, et non à l'aide d'une meuleuse.
Veillez également à ce que l'angle de 35° du tranchant soit respecté.
La longueur minimale **A** après affûtage ne doit pas être inférieur à 50 mm. (La longueur du couteau neuf est de 60 mm)



Utiliser uniquement des vis type: TCHC 12 X 40 cl.12.9

-Remplacer et resserer les vis classe 12.9 au couple de 16 M.kg (157 N.m) en s'assurant que les couteaux et les pastilles sont bien en appui contre leur talon.

Un serrage au couple des vis est primordial pour empêcher leur desserrage fortuit.

-Graisser les axes de marteaux (~2 coups de pompe à graisse par marteaux) .

-Refermer la cheminée et les capots.

-Démarrer le tracteur et enclencher la transmission prise de force.

-Accélérer jusqu'au régime maxi pour vous assurer qu'aucune vibration anormale ne perturbe la bonne marche de la machine.

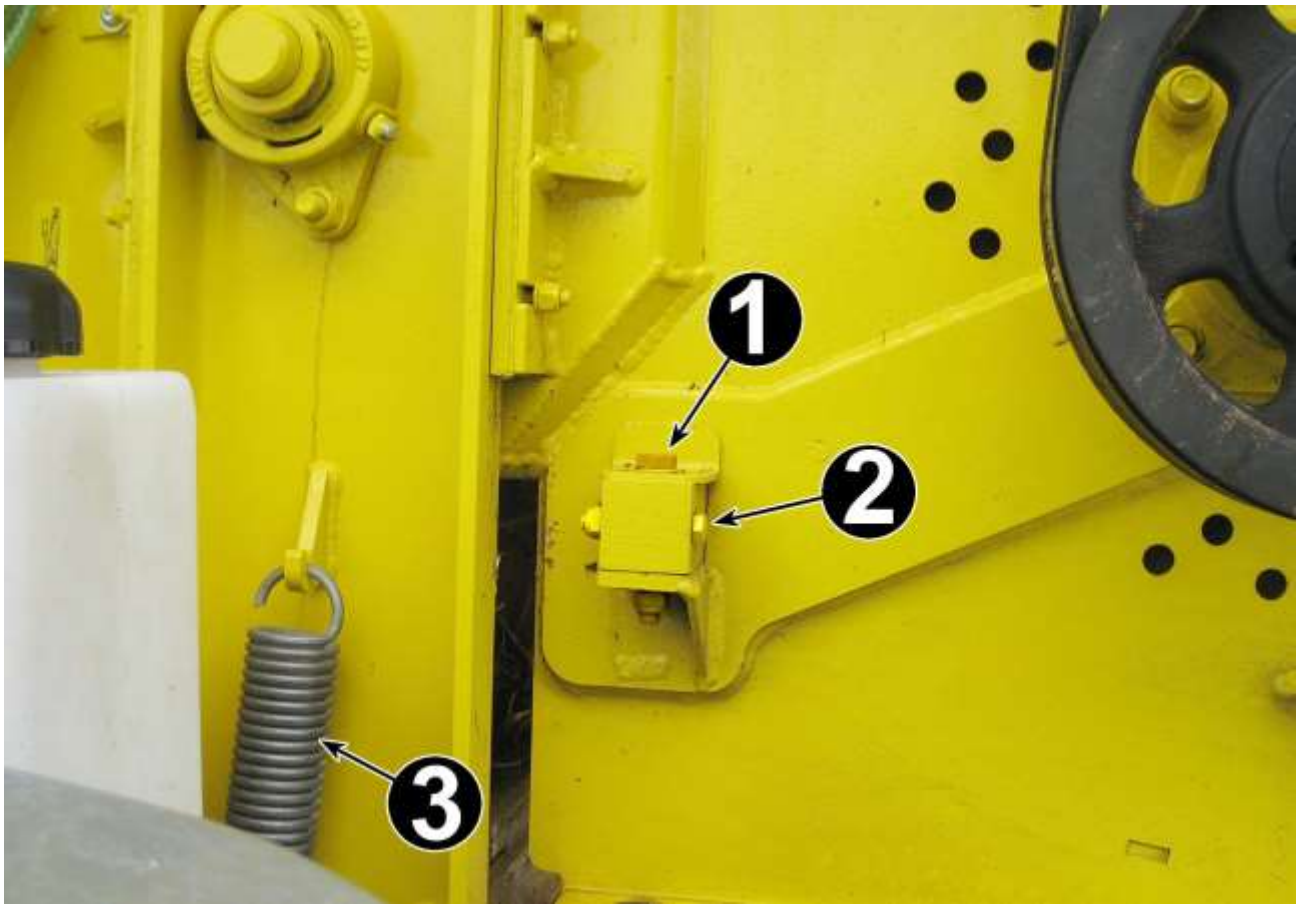
DEMONTAGE POUR CONTRÔLE DU CONTRE-COUTEAU

Pour cette intervention il est impératif de retirer la clé de contact

-Retirer les deux boulons de maintient Ø10 **(1)** à chaque extrémité du contre couteau.
-Retirer les deux boulons de sécurité Ø8 **(2)**
-Chasser le contre couteau en le faisant glisser dans son logement d'un coté ou l'autre. Si l'arrête présente une usure; extraire complètement le contre couteau de son logement, et le remonter en le décalant d'un demi tour afin de présenter une arrête neuve face aux couteaux.

(Le contre couteau peut être sortie par la droite ou par la gauche)

(Les quatre faces du contre couteau peuvent être utilisé)



PRESSION DE L'AMENEUR SUR LA MATIERE

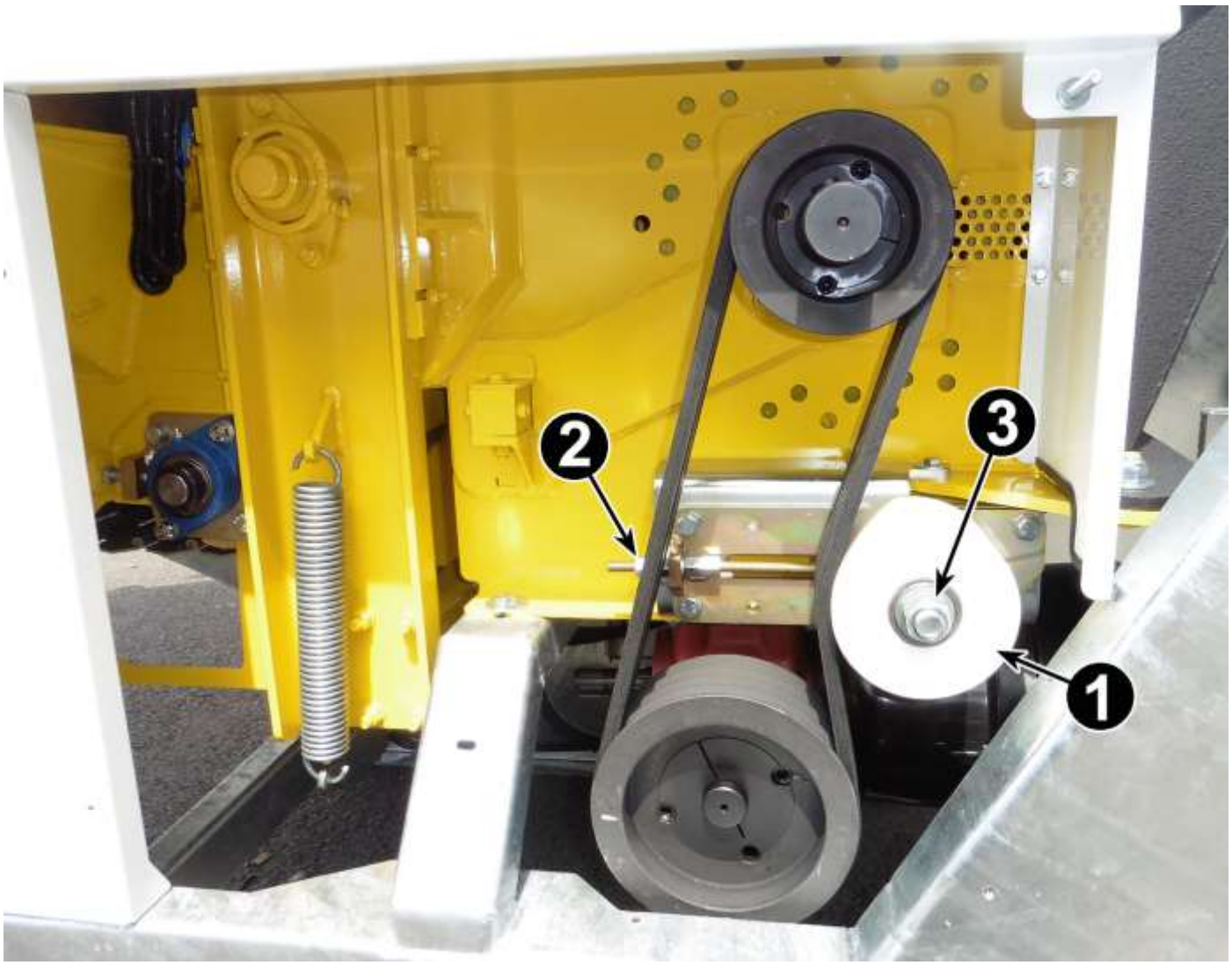
L'ameneur exerce une pression sur la matière grâce à deux ressorts **(3)** (1 de chaque coté)

REGLAGE DES COURROIES DU ROTOR

Les courroies du rotor sont maintenues tendues en permanence par un galet tendeur.

Le réglage de la tension des courroies se fait par déplacement vers l'arrière du galet tendeur **(1)** en agissant sur l'écrou **(2)** après avoir au préalable desserré l'écrou central **(3)** du galet.

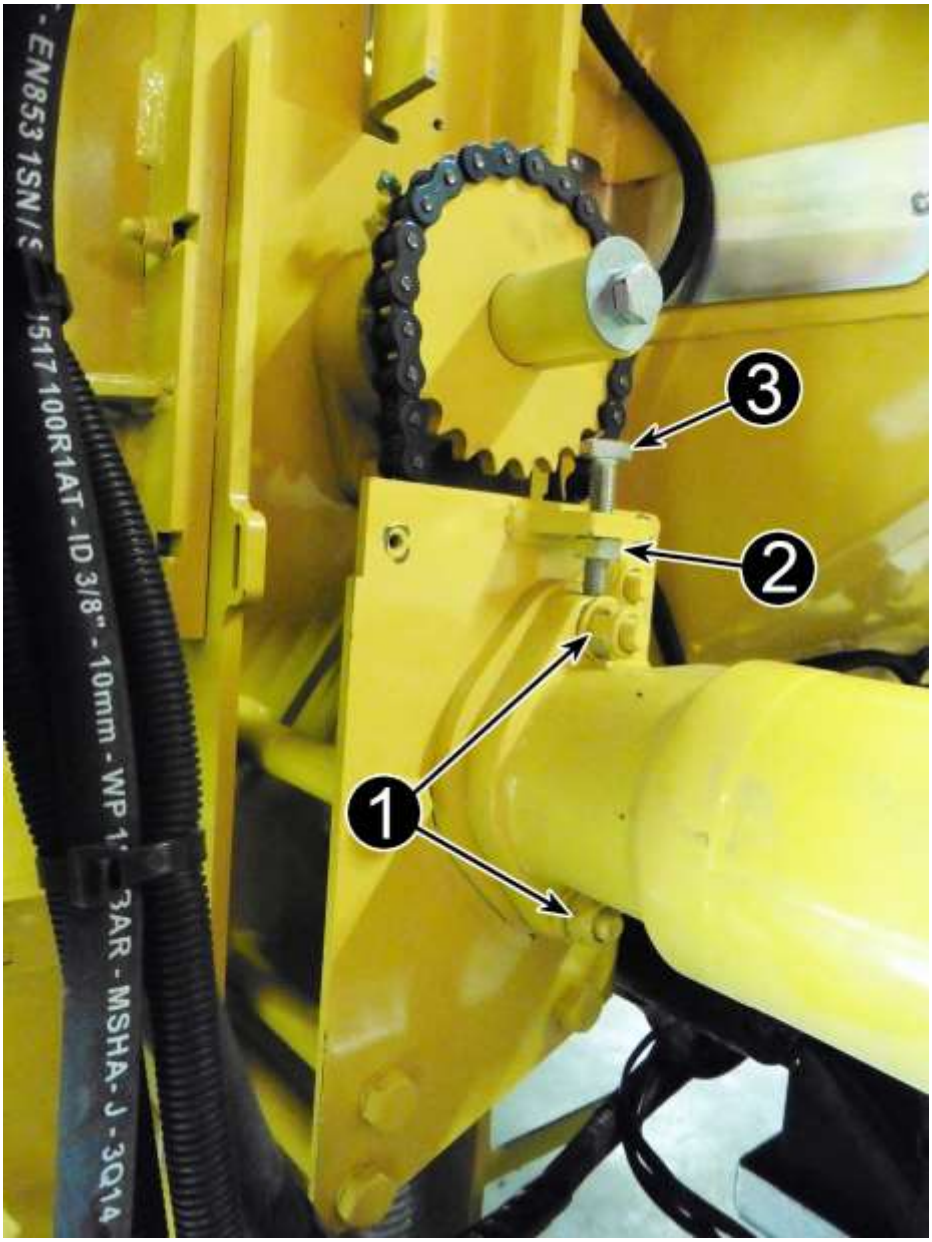
Cette intervention doit être réalisée par un technicien qualifié



REGLAGE CHAINE TRANSMISSION DU ROULEAU AMANEUR

-Vérifier l'état de la chaine et la regraisser.
-Après avoir démonté le carter de protection, débloquer et dévisser d'environ un tour les deux vis **(1)**
-Débloquer le contre-écrou **(2)**
-Serrer doucement la vis de tension **(3)** qui va déplacer vers le bas le moteur hydraulique et son pignon de manière à **retendre légèrement** la chaine.
-Resserrer le contre-écrou **(2)** et bloquer énergiquement les deux écrous **(1)**
-Remonter le carter.

Cette intervention doit être réalisée par un technicien qualifié





PILOT SYSTEM

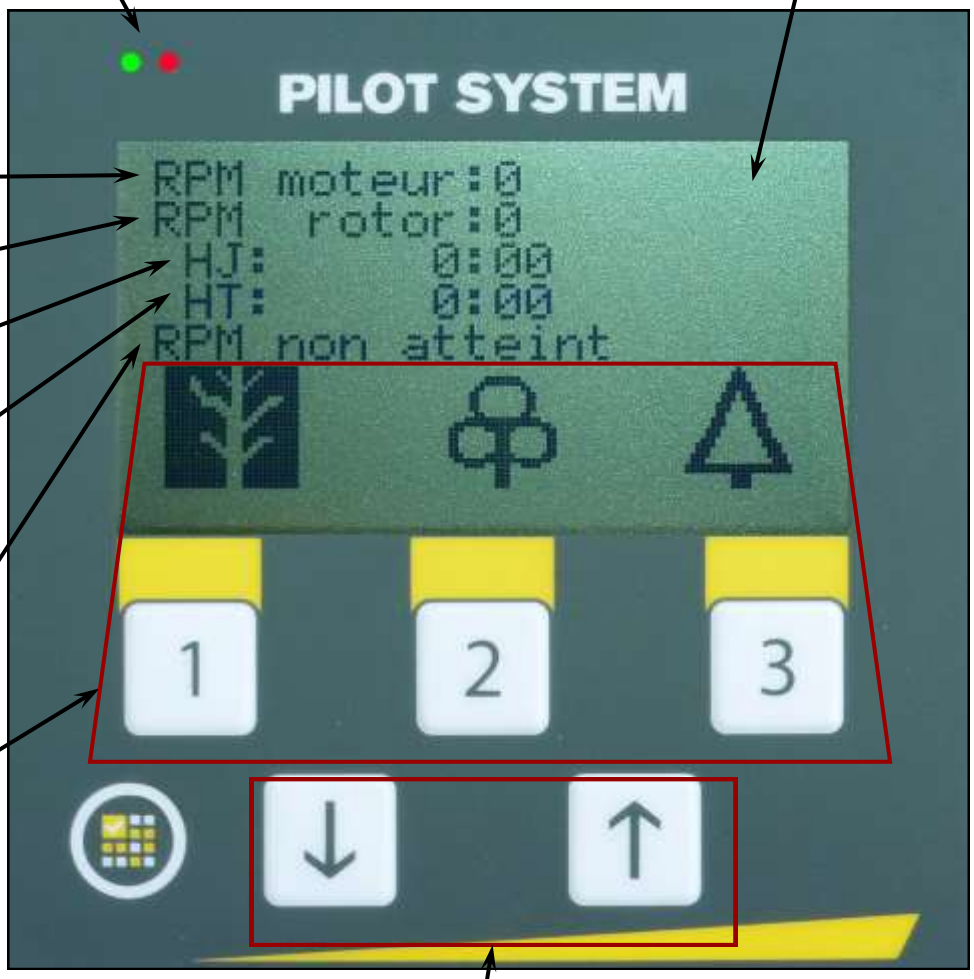
Fonctions disponibles

1. Affichage permanent du régime de rotation moteur **(pas utilisé sur machine PTO)**
2. Affichage permanent du régime de rotation volant de hachage
3. Affichage permanent des heures journalières
4. Affichage permanent des heures totales depuis la 1ere mise en service
5. Led verte indiquant la mise sous tension et les impulsions du capteur volant de hachage
6. Led rouge indiquant un défaut
7. Hydro Test: coup de M.AR puis M.AV automatique de l'ameneur après démarrage pour vérification du bon fonctionnement du circuit hydraulique
8. Coup de M.AR ameneur pour libérer le volant de hachage lors de l'intervention du NoStress
9. 3 plages d'utilisations NoStress (VarioStress) en fonction du type de bois à broyer
10. Gestion service: intervalles vidange hydraulique
11. Sécurité de glissement courroies, embrayage ou coupleur hydraulique **(pas utilisé sur machine PTO)**
12. Sécurité anti-rotation tapis/ameneur si cheminée ouverte
13. Mémoires défauts de fonctionnement
14. 21 machines programmées en mémoire
15. 4 langues disponibles: Français, Allemand, Anglais, Espagnol

Descriptif de la façade

Led :
- verte fixe: boitier sous tension
- verte clignotante: indique les impulsions données par le capteur de rotation du volant
- rouge fixe: indique une ouverture accès cheminée

Afficheur à cristaux liquide rétroéclairé



Pas utilisé sur machine PTO

Régime de rotation volant de hachage

Heures de fonctionnement journalière

Heure de fonctionnement totale depuis la première mise en service

Indique les différentes phases de fonctionnement en cours

Touches Fonction **1** à **3** de sélection plages NoStress

Touches Baisse ↓ et Monte ↑ pour rentrer le code d'accès et naviguer dans le menu

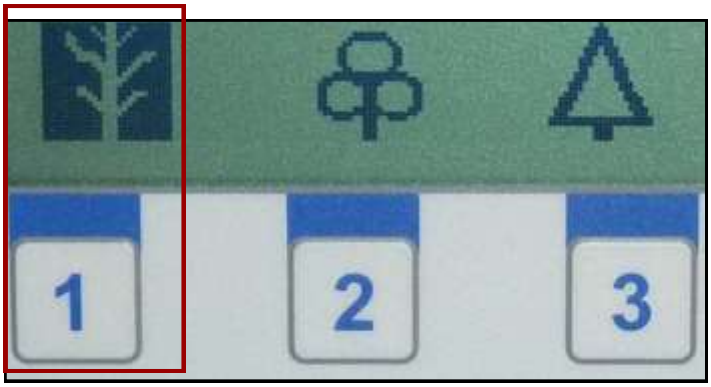
Il est formellement interdit de modifier les paramètres usines du Pilot System. Toute modification des sécurités et de la programmation fait en dehors de notre usine est sous l'entière responsabilité de la personne qui a effectué ces changements.

Les valeurs Pilot System données dans les pages suivantes sont données à titre indicatif

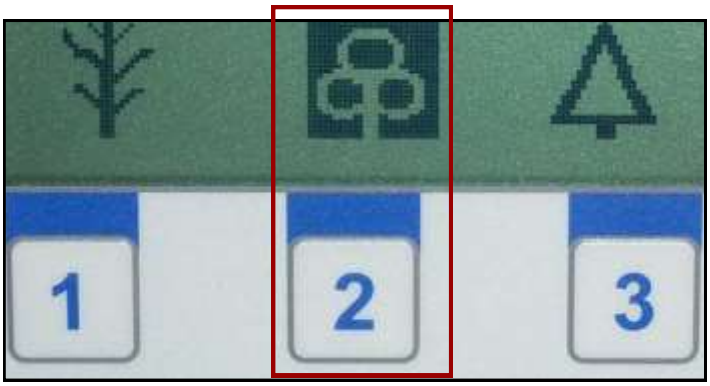
Choix des plages NoStress

Le Pilot System possède 3 plages NoStress.

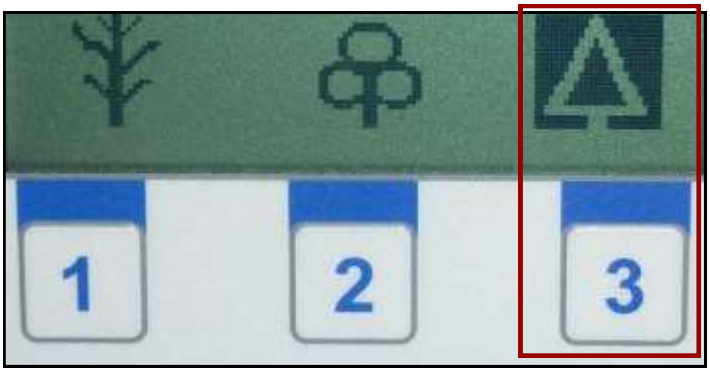
Chaque touche possède son pictogramme à cristaux liquide qui s'affichera en fond noir au dessus de la touche sélectionnée.



Touche 1 pour broyage de branches: utilise une plage régime moteur étendue pour le broyage de branches



Touche 2 pour broyage de branches feuillues: utilise une plage moteur moyenne. Convient au broyage de branches et momentanément au broyage de conifères et végétaux



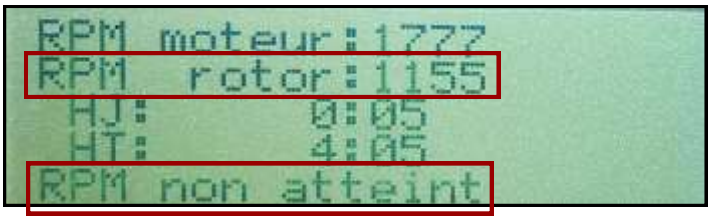
Touche 3 pour broyage de conifères et végétaux lourds: utilise une plage moteur restreinte à haut régime pour une ventilation optimum

Si vous changez de plage en cours de fonctionnement, il faut appuyer à nouveau sur le bouton jaune de marche avant ameneur pour remettre en route le rouleau ameneur.

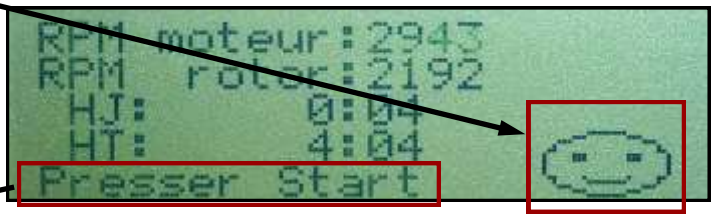
Fonctionnement normal et survitesse

La principale donnée de régime de rotation prise en compte pour le contrôle de fonctionnement du broyeur est celle du volant de hachage .

Le message **RPM non atteint** indique que le régime de rotation du moteur du tracteur, et par conséquence celui du volant de hachage n'est pas au maximum pour autoriser une mise en rotation marche avant du rouleau ameneur.

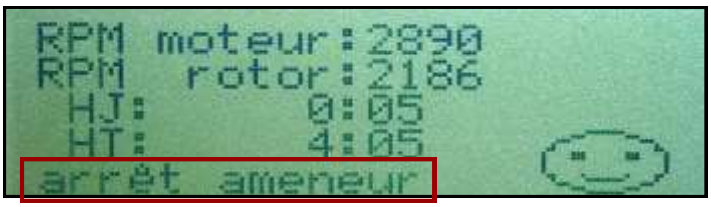


Mettre le régime moteur du tracteur au maxi, un **Smiley** indique que le régime minimum pour le fonctionnement de l'ameneur est atteint.
Vous pouvez **presser le bouton jaune** de marche avant ameneur.



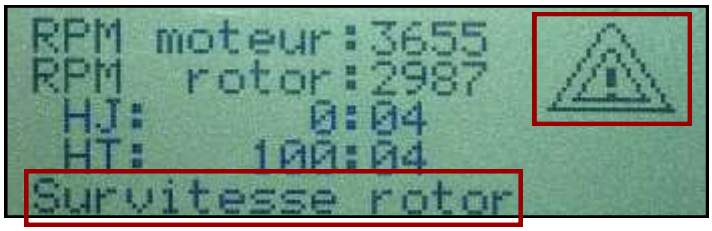


Marche avant ameneur en rotation, si vous actionnez la main courante rouge à l'arrière de la trémie, l'ameneur s'arrête et le message **arrêt ameneur** s'affiche.



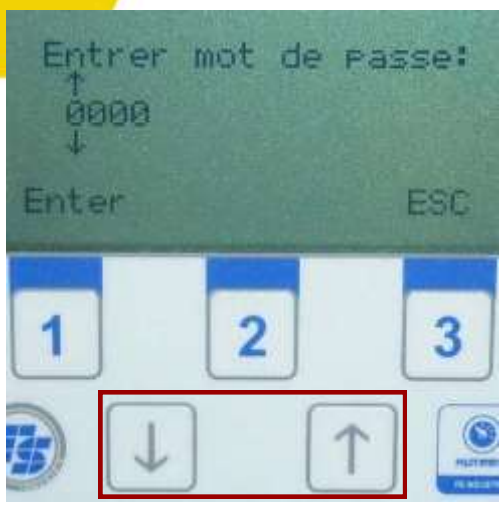
En cas de survitesse du volant de hachage , la rotation du rouleau ameneur est stoppée pour interdire l'utilisation de la machine et un symbole **Danger** s'affiche, accompagné d'un message **Survitesse volant de hachage**.

Pour procéder à la remise en rotation de l'ameneur il faut décélérer le moteur du tracteur jusqu'au ralenti puis remettre au maxi <u>après avoir pris soins au préalable de remédier à la cause du surrégime.</u>



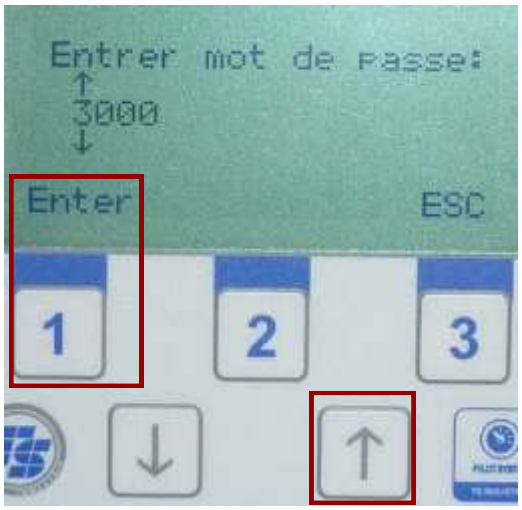
Accès aux paramètres CLIENT. Code 3003

1



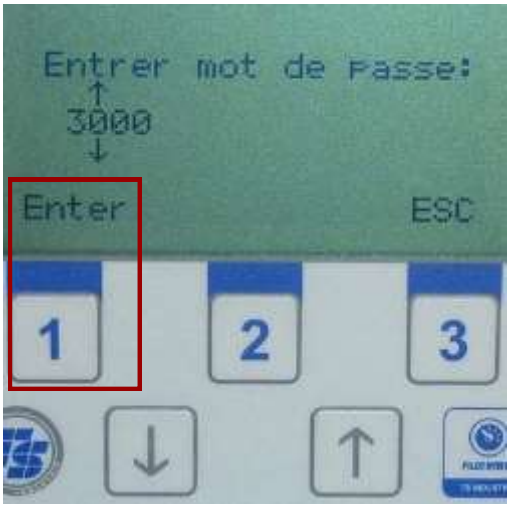
Pour afficher cet écran, appuyer pendant 4 secondes sur les touches ↓ et ↑

2



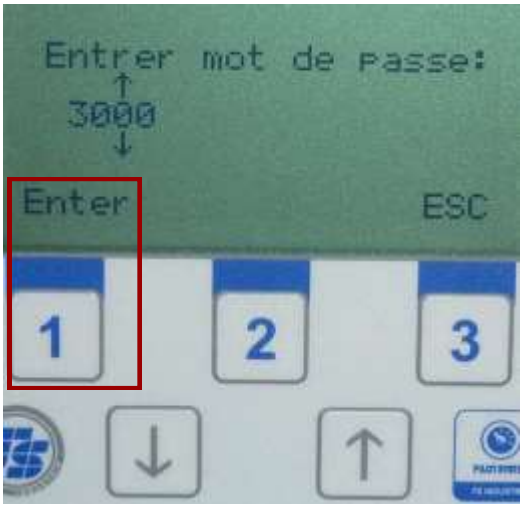
Appuyer 3 fois sur la touche Monte ↑pour entrer le chiffre **3** et valider avec la touche Enter **1**

3



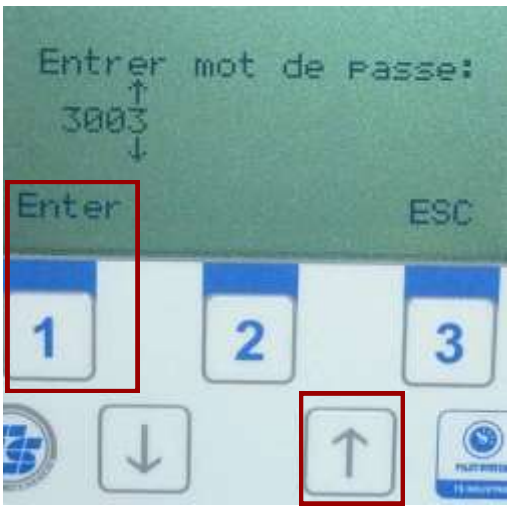
Appuyer sur la touche **1** pour valider et passer le chiffre **0**

4



Appuyer à nouveau sur la touche **1** pour valider et passer le 2eme **0**

5



Appuyer 3 fois sur la touche ↑ pour entrer le chiffre **3** et valider avec la touche **1**

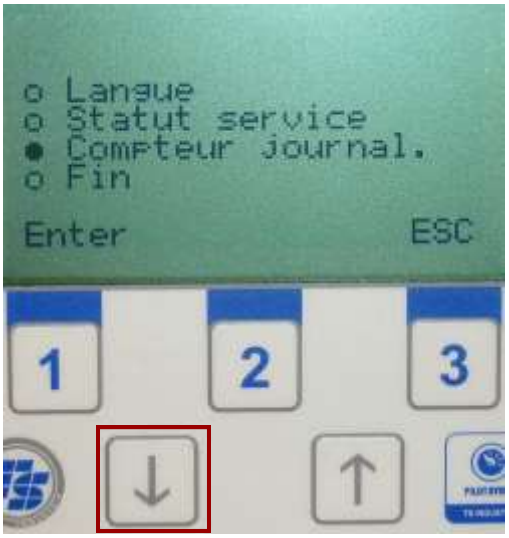
6



L'utilisateur a désormais accès aux menus **Langue**, **Heures journalières**, **Statut service** (révisions vidanges moteur) et **Fin** de navigation

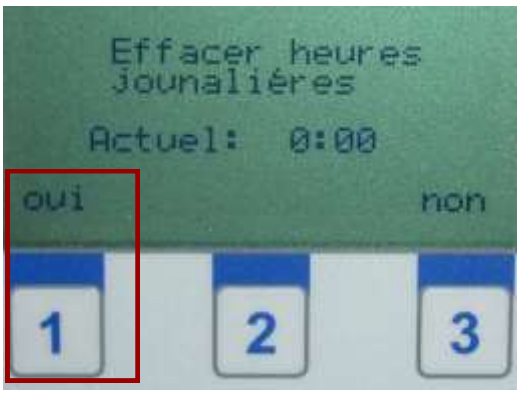
Remise à Zéro du compteur journalier

1



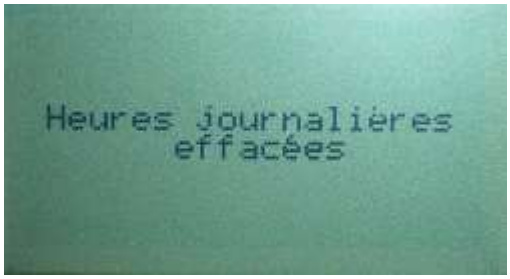
Appuyer sur ↓ pour placer le curseur sur **Compteur journalier**

2



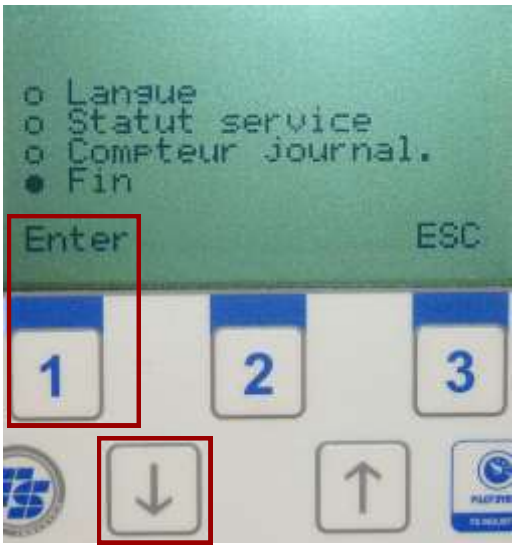
Appuyer sur **1** pour valider l'effacement des heures

3



Un message valide l'opération

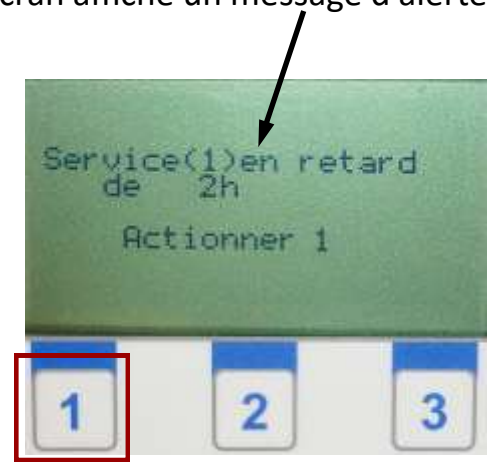
4

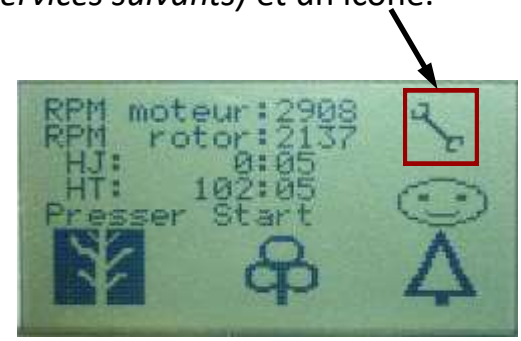


Appuyer sur ↓ pour placer le curseur sur **Fin** et appuyer sur **1 Entrer**

Service dépassé et affichage prochain Service *(vidange moteur)*

Le moment venu, à la mise sous tension, si le temps de la 1ere vidange est dépassée, l'écran affiche un message d'alerte *(idem pour les services suivants)* et un icône.





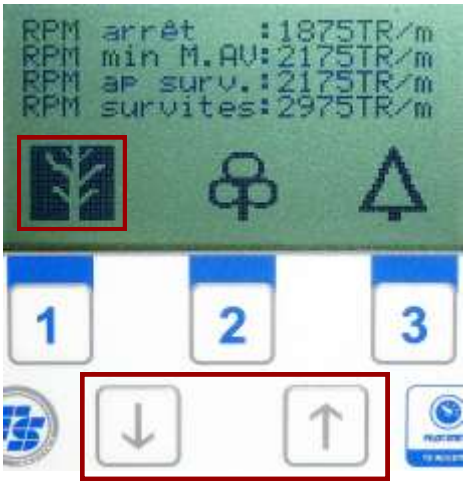
Rendez vous au plus vite chez votre revendeur pour faire la vidange. Le message est enregistré dans le Pilot System. Pour contourner ce message et pouvoir continuer de travailler, appuyer sur la touche **1**.



A tous moment en appuyant une ou deux fois sur ↓ ou ↑ vous pouvez visualiser le nombre d'heures restant à faire avant la prochaine vidange afin de prévoir un rendez vous avec votre revendeur.

Régimes volant de hachage de la plage NoStress sélectionnée

(valeurs exemples fournis à titre indicatif)



A tous moment en appuyant une ou deux fois sur ↓ ou ↑ vous pouvez visualiser **les régimes volant de hachage** de fonctionnement du rouleau ameneur sur la plage sélectionnée:

Exemple plage **1** ci-dessus:

RPM arrêt: en dessous de 1875Tr/mn l'ameneur s'arrête.

RPM min M. AV: à partir de 2175Tr/mn l'ameneur se met en rotation.

RPM ap*rès* surv*itesse*: après un surrégime moteur (ou volant de hachage machine PTO), le volant de hachage doitrepasser en dessous de 2175Tr/mn pour que l'ameneur puisse re-fonctionner.

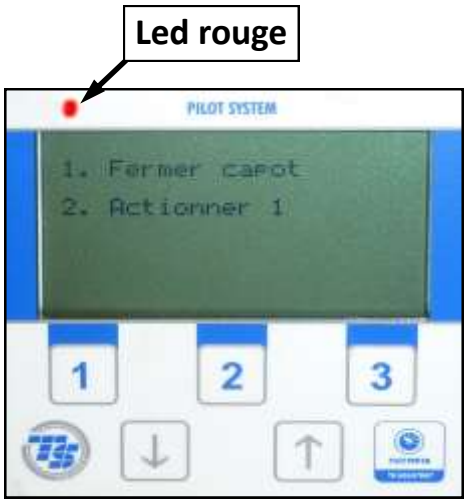
RPM survites*se*: arrivé à 2975Tr/mn l'ameneur est stoppé.

Rappel:

Il est formellement interdit de modifier les paramètres usines du Pilot System. Toute modification des sécurités et de la programmation fait en dehors de notre usine est sous l'entière responsabilité de la personne qui a effectué ces changements.

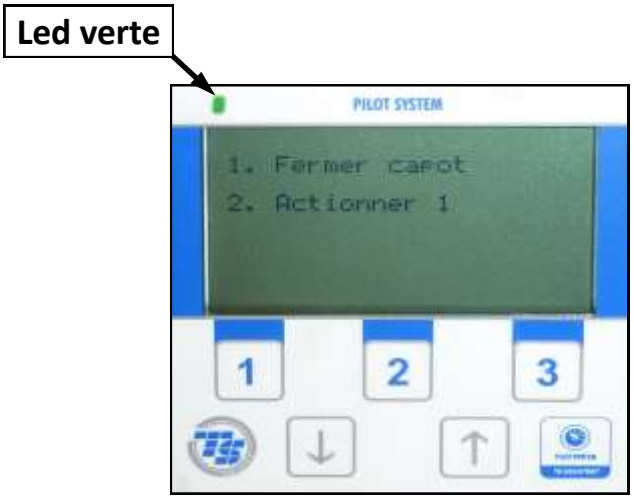
Sécurité ouverture cheminée

L'ouverture ou la mauvaise fermeture de l'accès rotor est signalé par l'allumage d'une **Led rouge** et l'affichage d'un message. La sécurité arrête l'ensemble tapis/rouleau ameneur et/ou l'empêche de démarrer. Pour supprimer ce message il faut vérifier la bonne fermeture des organes contrôlés et appuyer sur la touche **1**.



Impulsion capteur de rotation rotor

Une **Led verte** s'allume fixe pour indiquer la mise sous tension du Pilot System. Elle devient clignotante quand elle reçoit le signal du capteur de **rotation M18 du rotor**. Sa fréquence de clignotement varie en fonction de la vitesse de rotation du rotor.



RESERVOIR HYDRAULIQUE

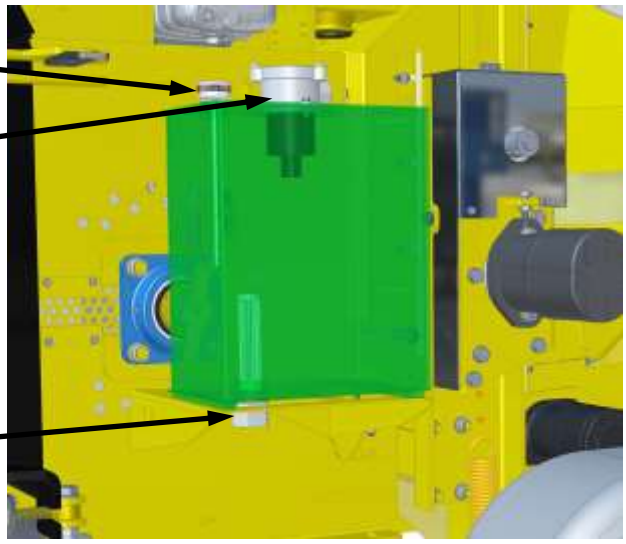
La machine possède un réservoir:

-le **réservoir d'huile hydraulique** de 15 litres comprenant:

La jauge de niveau et bouchon de remplissage

Le filtre hydraulique de retour

La crépine d'aspiration



LA SECURITE CHEMINÉE

La machine possède une sécurité sur l'ouverture de la cheminée:

Il sagit d'un capteur inductif plaçé sur le coté gauche de la cheminée. Le contact électrique se fait lorsque l'on approche l'aimant fixé sur la cheminée du capteur positionné sur le corps. Lorsque l'on ouvre la cheminée, la sécurité arrête l'ensemble tapis/rouleau ameneur.





Il ne doit pas y avoir contact physique entre le capteur et son aimant. Par contre, respecter un jeu entre les deux de 6 mm +/-5

BOUTONS D'ARRÊT D'URGENCE

La machine possède également quatre boutons coups de poings d'arrêt d'urgence placé de chaque coté de la machine.

Lorsqu'on les actionnes **(le Pilot System s'éteint)**, ces boutons coups de poings arrêtent instantanément la rotation du rouleau ameneur et du tapis

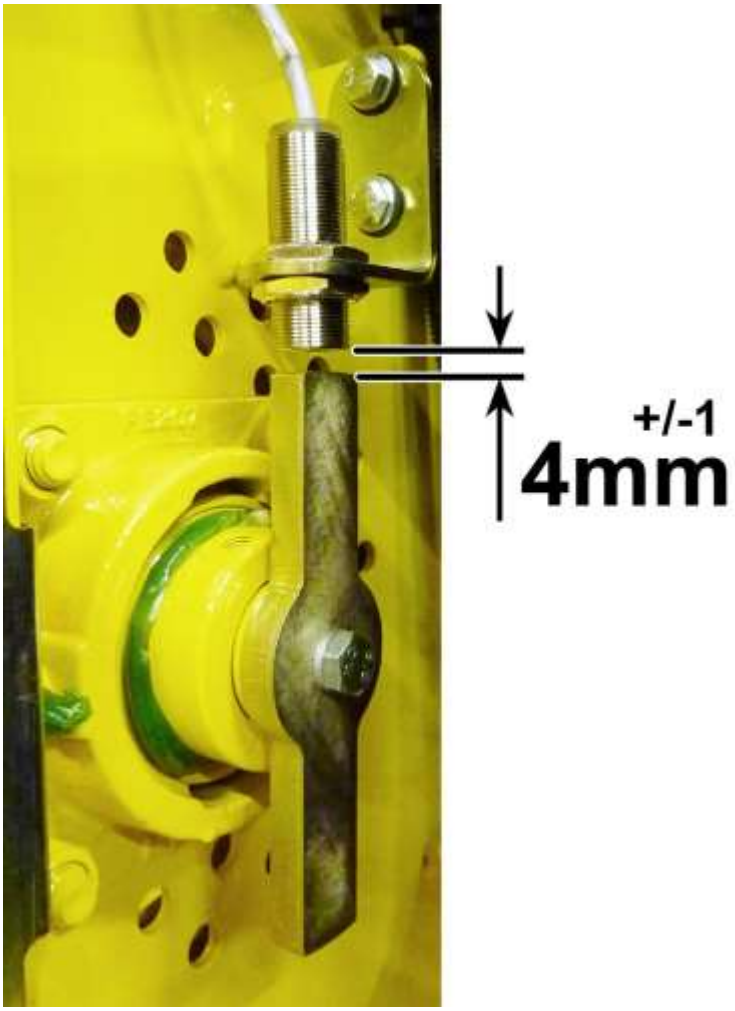


Pour votre sécurité, en cas de casse des câbles latéraux rouges ou des boutons d'arrêt d'urgence, merci de se référer à l'éclaté pièces ou au service pièce de rechange afin de commander les pièces.

CAPTEUR INDUCTIF

Un capteur inductif M18 (Ø18) placé en bout d'arbre rotor indique la rotation du rotor au boitier Pilot System.

La distance entre ce capteur et le doigt d'indexage fixé en vis-à-vis sur la poulie est de **4 mm** $^{+/-1}$



CHEMINÉE D'EVACUATION

La partie supérieure de la cheminée d'évacuation peut être orientée de 90° vers la gauche et 90° vers la droite en déverrouillant le verrou **1**.



Dépannage

Dans la présente section, nous avons dressé une liste de problèmes, leurs causes, ainsi que les solutions à apporter si éventuellement vous veniez à les rencontrer.
Le cas échéant où vous auriez à faire face à un problème n'étant pas mentionné dans la section dépannage, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec votre revendeur. Assurer vous d'avoir votre manuel de l'utilisateur ainsi que le n° de série de votre broyeur.

PROBLÈME	CAUSE	SOLUTION
Le Pilot System ne s'allume pas	-Sécurité coup de poing d'arrêt d'urgence enclenché	-Désenclencher
	-Le câble d'alimentation n'est pas relié au tracteur	-Brancher le câble d'alimentation à la prise d'éclairage du tracteur et **allumez les veilleuses**
L'ensemble tapis/rouleau ameneur ne tourne pas	-Le câble d'alimentation n'est pas relié au tracteur	-Brancher le câble d'alimentation à la prise d'éclairage du tracteur et **allumez les veilleuses**
	-Sécurité coup de poing enclenché	-Désenclencher la sécurité
	-La cheminée est ouverte	-Contrôler la fermeture de la cheminée
	-Le capteur de sécurité cheminée est mal réglé ou défectueux	-Contrôler celui-ci (voir p.47)
L'ensemble ameneur/tapis refuse de tourner en marche AV et AR	-Molette de vitesse d'ameneur serrée à fond	-Desserrer la molette de réglage sur le distributeur
	-Moteur hydraulique ou pompe défectueux	-Contrôler ou remplacer la pièce défectueuse
	-Trop peu d'huile dans le réservoir	-Contrôler le niveau d'huile
La machine a de la difficulté à broyer	-Couteaux et marteaux émoussés	-Affuter ou remplacer les couteaux. Changer les pastilles de marteaux
	-Courroies défectueuses ou insuffisamment tendues	-Remplacer et/ou tendre les courroies
L'ameneur en marche avant ne régule pas , même en dessous du seuil d'intervention du Pilot System	-Problème électrique ou hydraulique	-Contacter votre revendeur

Spécifications

	JAGUAR PTO
Capacité:	180 mm
Rendement horaire:	32 m3/h selon tracteur
Longueur:	2,95 m
Largeur:	1,51 m
Hauteur:	2,33 m
Poids:	950 Kg
Nombre de marteaux:	12
Nombre de couteaux:	6
Diamètre du rotor:	560 mm
Poids du rotor:	150 Kg
Largeur du rotor:	400 mm
Puissance tracteur requise à la Prise De Force: avec boitier transmission standard à 540 RPM	45 à 52 cv
avec boitier transmission standard à 1000 RPM	45 à 80 cv
avec OPTION boitier transmission gros tracteur à 540 RPM	*45 à 82 cv*
avec OPTION boitier transmission gros tracteur à 1000 RPM	*45 à 120 cv*
Vitesse rotor à 540 PTO:	2000 Tr/mn
Anti-bourrage:	OUI
Alimentation hydraulique:	OUI
Capacité hydraulique:	24 L.
Pression hydraulique:	120 bars

Branchement hydraulique



❶ 950 mm ❷ 550 mm ❸ 550 mm ❹ Pres.1850 mm ❺ Ret. 1500 mm ❻ Asp. 1260 mm

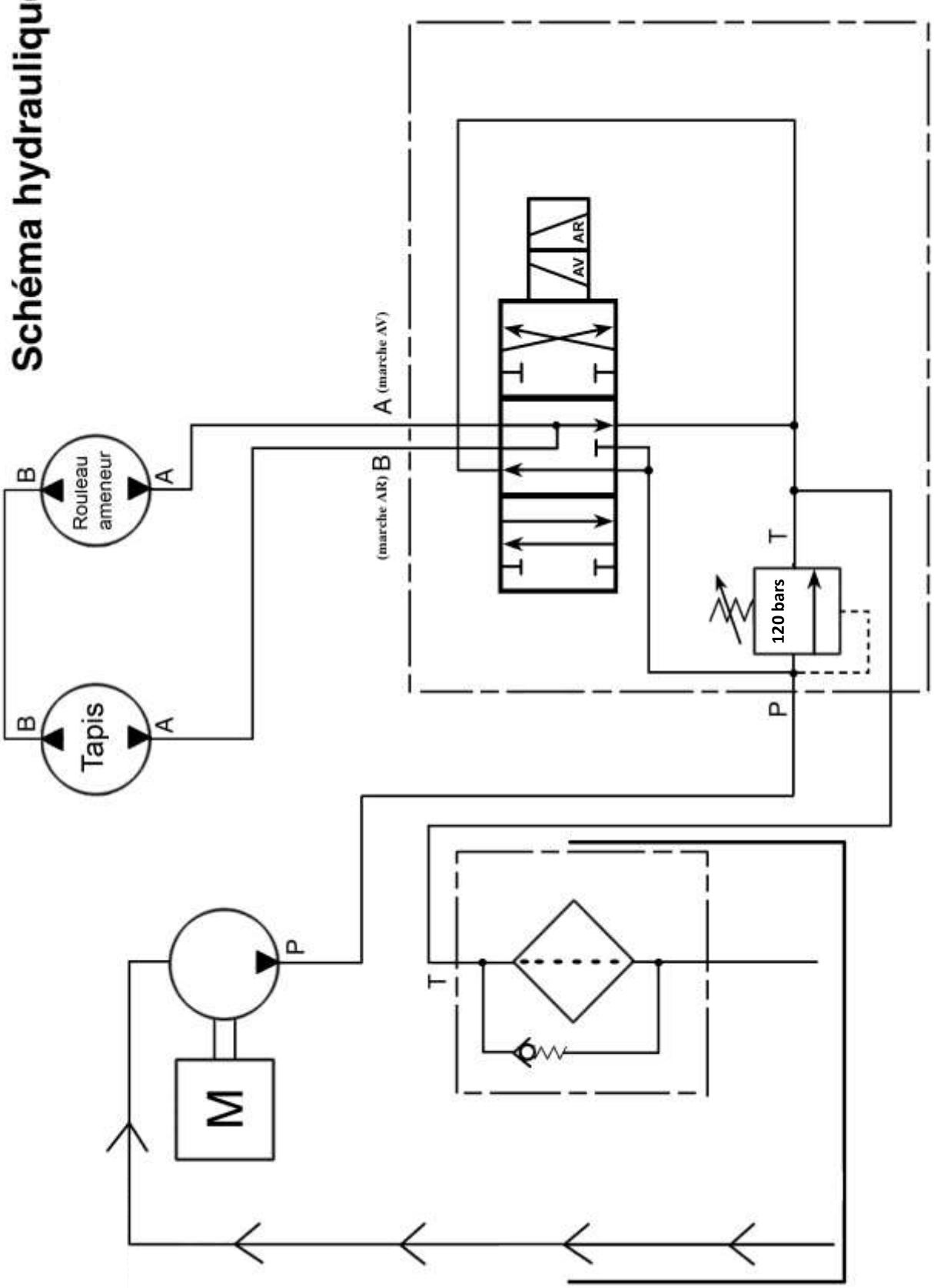
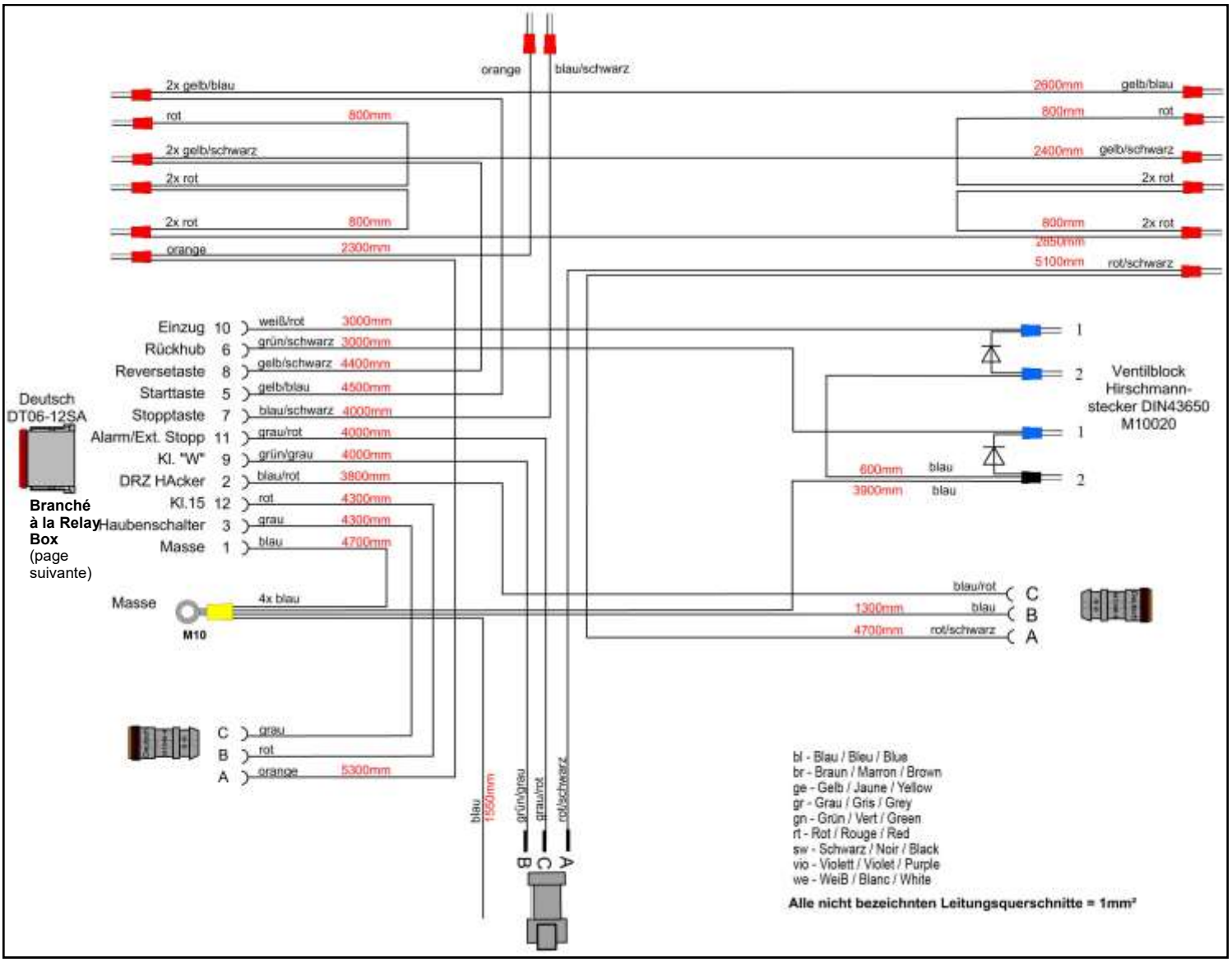
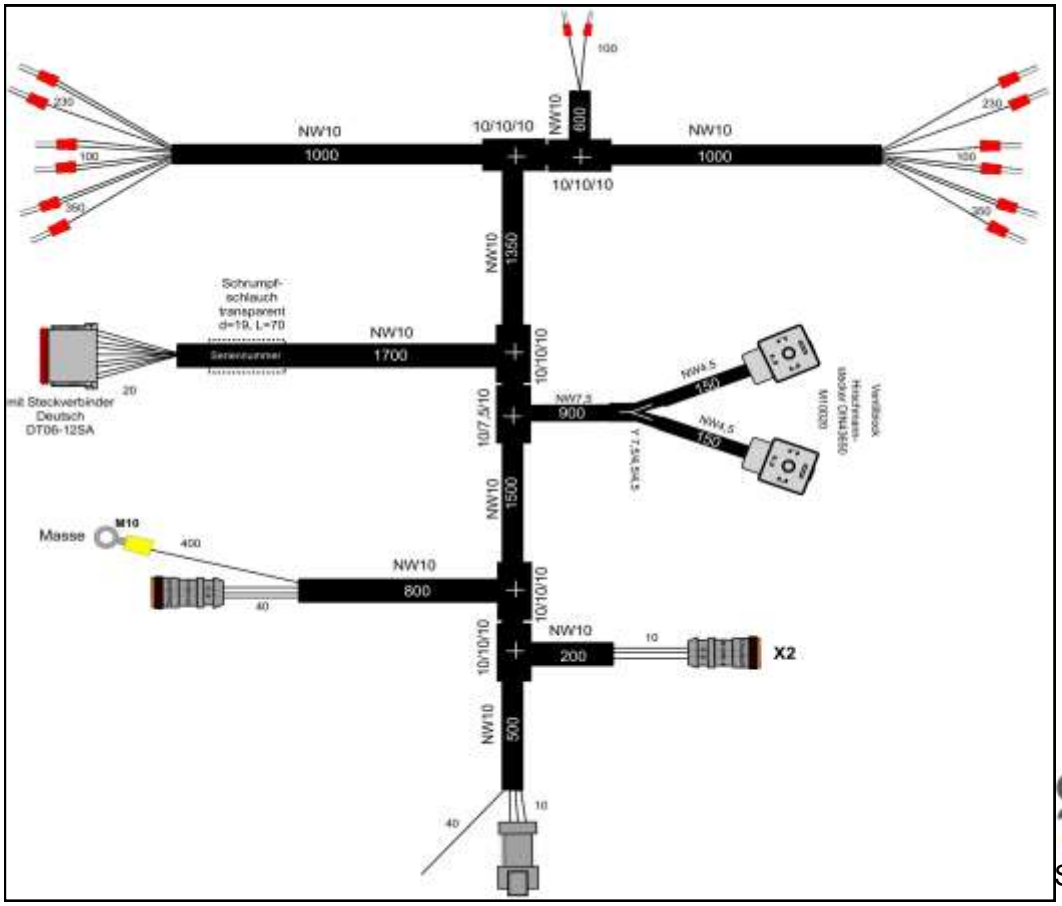

Schéma hydraulique
A (marche AV)
B (marche AR)
AV
AR
T
P
120 bars
Rouleau ameneur
Tapis
A
B
M

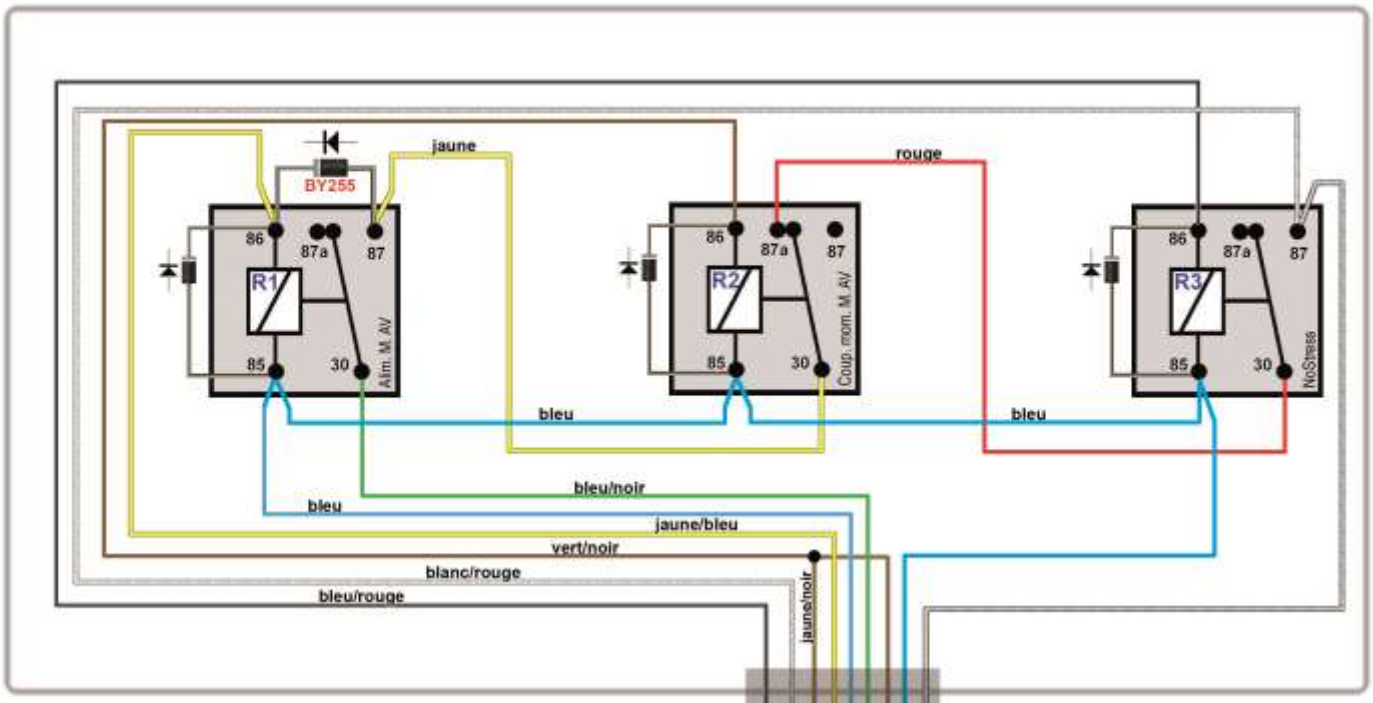
Schéma électrique machine





1	masse
2	capteur rotor
3	sécurité capot
4	/
5	Cde marche avant ameneurs
6	E.V. marche arrière ameneurs
7	commutateur main courante
8	Cde marche arrière ameneurs
9	borne "W" alternateur
10	E.V. marche avant ameneurs
11	Cde arrêt moteur
12	12V après contact

Schéma électrique Relay Box NoStress et commandes ameneurs



Relai R1: commande alimentation marche avant ameneur

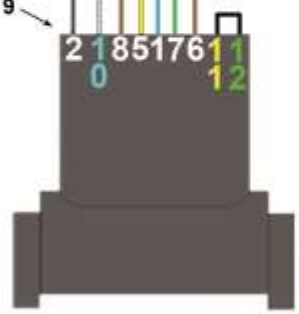
Relai R2: coupure momentanée marche avant lors de la marche arrière

Relai R3: NoStress sur la marche avant

Compteur horaire:
Compte les heures uniquement en rotation ameneur **marche avant** (broyage)
OU
en appuyant sur le bouton Jaune marche avant pendant les **8 secondes** suivant la mise sous tension du Pilot System



bouchons sur **3**, **4** et **9**





1: Masse
2: Commande NoStress
5: Bouton jaune M. AV ameneur
7: +12V. alim. E.V. marche AV
8-6: **Bouton noir** arrêt marche.AV pendant la **marche AR**
10: Sortie alim. E.V. marche AV
12: +12V vers **11** (commande relai d'activation démarreur)

Saelen
3 rue Jules Verne
L'Orée du Golf - BP 17
59790 Ronchin
Tél : + 33 (0)3 20 43 87 87
Fax : +33 (0)3 20 34 12 73
contact@saelen.fr www.salen.Fr

Pièces détachées
Tél : + 33 (0)3 20 43 24 89
Fax : +33 (0)3 20 34 12 73

TS Industrie
TS Industrie GmbH
Industriering Ost 48
47906 Kempen (Germany)
Tel.: +49 2152 / 99294141
kontakt@ts-industrie.de